SAINT DIÉ DES VOSGES

BUDGET PRIMITIF 2015

BUDGETS ANNEXES

SOMMAIRE
BUDGETS ANNEXES

Budget Eau

Informations générales	p.2 et 3
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.4
- section de fonctionnement - chapitres	p.5
- section d'investissement - chapitres	p.6
Balance générale	p.7 et 8
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.9 à 12
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.13 à 16
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.17
Equilibre des opérations financières	p.18 et 19
Etat de la dette	p.20 à 22

Budget Assainissement

Informations générales	p.24 et 25
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.26
- section de fonctionnement - chapitres	p.27
- section d'investissement - chapitres	p.28
Balance générale	p.29 et 30
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.31 à 34
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.35 à 38
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.39
Equilibre des opérations financières	p.40 et 41
Etat de la dette	p.42 à 44

Budget Forêts

Informations générales	p.46 et 47
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.48
- section de fonctionnement - chapitres	p.49
- section d'investissement - chapitres	p.50
Balance générale	p.51 et 52
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.53 à 56
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.57 à 60
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.61
Equilibre des opérations financières	p.62 et 63
Etat de la dette	p.64 à 66

Budget Régie des Spectacles

Informations générales	p.68 et 69
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.70
- section de fonctionnement - chapitres	p.71
- section d'investissement - chapitres	p.72
Balance générale	p.73 et 74
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.75 à 78

Budget Bâtiments Industriels et Commerciaux

Informations générales	p.80 et 81
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.82
- section de fonctionnement - chapitres	p.83
- section d'investissement - chapitres	p.84
Balance générale	p.85 et 86
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.87 à 90
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.91 à 94
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.95
Annexes	
- équilibre des opérations financières	p.96 et 97
Etat de la dette	p.98 à 100

Budget Opération de Renouvellement Urbain

Informations générales	p.102 et 103
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.104
- section de fonctionnement - chapitres	p.105
- section d'investissement - chapitres	p.106
Balance générale	p.107 et 108
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.109 à 112
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.113 à 116
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.117
Annexes	
- équilibre des opérations financières	p.118 et 119
Etat de la dette	p.120 à 122

Budget Assainissement Non Collectif

Informations générales	p.124 et 125
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.126
- section de fonctionnement - chapitres	p.127
- section d'investissement - chapitres	p.128
Balance générale	p.129 et 130
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.131 à 134

Budget Parking du Marché

Informations générales	p.136 et 137
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.138
- section de fonctionnement - chapitres	p.139
- section d'investissement - chapitres	p.140
Balance générale	p.141 et 142
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.143 à 146
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.147 à 150
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.151
Annexes	
- équilibre des opérations financières	p.152 et 153
Etat de la dette	p.154 à 156

Budget Locations Commerciales

Informations générales	p.158 et 159
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.160
- section de fonctionnement - chapitres	p.161
- section d'investissement - chapitres	p.162
Balance générale	p.163 et 164
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.165 à 168
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.169 à 172
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.173
Annexes	
- équilibre des opérations financières	p.174 et 175
Etat de la dette	p.176 à 178

Arrêté - Signatures p.179

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 49

Budget Primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE
EAU

ANNEE
2015

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 *in fine*)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

cf Budget Principal

	Informations financières	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercie N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- ~~avec~~ (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires (~~délibération n° .....du .....).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	413 600,00	413 600,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	413 600,00	413 600,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	333 280,00	333 280,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	333 280,00	333 280,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	746 880,00	746 880,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	51 600,00		42 320,00	42 320,00	42 320,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	500,00				
Total des dépenses de gestion courante		**90 100,00**		**80 320,00**	**80 320,00**	**80 320,00**
66	Charges financières	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00				
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		**190 200,00**		**180 320,00**	**180 320,00**	**180 320,00**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	7 004,00		7 684,00	7 684,00	7 684,00
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*	217 596,00		225 596,00	225 596,00	225 596,00
043	*Opé. d'ordre à l 'intérieur de la sect. fonct.(6)*					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		**224 600,00**		**233 280,00**	**233 280,00**	**233 280,00**
TOTAL		**414 800,00**		**413 600,00**	**413 600,00**	**413 600,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES	413 600,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	380 200,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes de gestion courante		**391 200,00**		**390 000,00**	**390 000,00**	**390 000,00**
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		**391 200,00**		**390 000,00**	**390 000,00**	**390 000,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*	23 600,00		23 600,00	23 600,00	23 600,00
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)*					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		**23 600,00**		**23 600,00**	**23 600,00**	**23 600,00**
TOTAL		**414 800,00**		**413 600,00**	**413 600,00**	**413 600,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	413 600,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	209 680,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté
20	Immobilisations incorporelles	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
21	Immobilisations corporelles	79 000,00		72 680,00	72 680,00	72 680,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		**86 000,00**		**79 680,00**	**79 680,00**	**79 680,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		**180 000,00**		**180 000,00**	**180 000,00**	**180 000,00**
45X-1	**Total des opé. Pour compte de tiers (9)**					
Total des dépenses réelles d'investissement		**266 000,00**		**259 680,00**	**259 680,00**	**259 680,00**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*	23 600,00		23 600,00	23 600,00	23 600,00
041	*Opérations patrimoniales (6)*	65 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		**88 600,00**		**73 600,00**	**73 600,00**	**73 600,00**
TOTAL		**354 600,00**		**333 280,00**	**333 280,00**	**333 280,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	333 280,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des recettes d'équipement						
10	Dot.,fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...(8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	65 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		**65 000,00**		**50 000,00**	**50 000,00**	**50 000,00**
45X-2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
Total des recettes réelles d'investissement		**65 000,00**		**50 000,00**	**50 000,00**	**50 000,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement (6)*	7 004,00		7 684,00	7 684,00	7 684,00
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*	217 596,00		225 596,00	225 596,00	225 596,00
041	*Opérations patrimoniales (6)*	65 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		**289 600,00**		**283 280,00**	**283 280,00**	**283 280,00**
TOTAL		**354 600,00**		**333 280,00**	**333 280,00**	**333 280,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	333 280,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	209 680,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	42 320,00		42 320,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variations de stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	100 000,00		100 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		225 596,00	225 596,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*		7 684,00	7 684,00
	Dépenses d'exploitation - Total	**180 320,00**	**233 280,00**	**413 600,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	413 600,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		23 600,00	23 600,00
14	*Provisions réglementées et amortissements dérogatoires*			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	180 000,00		180 000,00
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	7 000,00		7 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	72 680,00		72 680,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		50 000,00	50 000,00
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Dépréciation des immobilisations*			
39	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	**259 680,00**	**73 600,00**	**333 280,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	333 280,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Che chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(8)Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.
qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	340 000,00		340 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
72	*Production immobilisée*			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00		50 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		23 600,00	23 600,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes d'exploitation - Total	**390 000,00**	**23 600,00**	**413 600,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	413 600,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	*Provisions réglementées et amortissements dérogatoires*			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles		50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	50 000,00		50 000,00
28	*Amortissements des immobilisations*		224 200,00	224 200,00
29	*Dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*		1 396,00	1 396,00
3...	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*		7 684,00	7 684,00
	Recettes d'investissement - Total	**50 000,00**	**283 280,00**	**333 280,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	333 280,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général (5) (6)**	**51 600,00**	**42 320,00**	**42 320,00**
6137	Redevances droits de passage servitudes	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6152	Entretien réparations	1 680,00	1 500,00	1 500,00
6161	Assurances multirisques	1 600,00	1 600,00	1 600,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6226	Rémunérations intermédiaires	9 000,00		
6228	Divers	100,00		
62871	Remboursement frais	10 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6358	Redevances passage	20,00	20,00	20,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**38 000,00**	**38 000,00**	**38 000,00**
6215	Frais de personnel	38 000,00	38 000,00	38 000,00
014 (7)	**Atténuations de produits**			
65	**Autres charges de gestion courante**	**500,00**		
654	Créances irrécouvrables	500,00		
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		**90 100,00**	**80 320,00**	**80 320,00**
66	**Charges financières (b)**	**100 000,00**	**100 000,00**	**100 000,00**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	90 000,00	90 000,00	90 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Calcul du 66112			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**100,00**		
673	Titres annules	100,00		
68	**Dotations aux provisions (d) (9)**			
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)**			
022	**Dépenses imprévues (f)**			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		**190 200,00**	**180 320,00**	**180 320,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.
(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.
(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	*Virement à la section d'investissement*	***7 004,00***	***7 684,00***	***7 684,00***
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)*	***217 596,00***	***225 596,00***	***225 596,00***
6811	*Dot. amortis. réseaux*	216 200,00	224 200,00	224 200,00
6812	*Dot amortis charges d'exploit à répartir*	1 396,00	1 396,00	1 396,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	224 600,00	233 280,00	233 280,00
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation*			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***224 600,00***	***233 280,00***	***233 280,00***
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	**414 800,00**	**413 600,00**	**413 600,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (7)	

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	413 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	**Atténuations de charges (5)**			
70	**Ventes de produits fabriqués, prestations ...**	**380 200,00**	**340 000,00**	**340 000,00**
70128	Taxes et redevances	380 000,00	340 000,00	340 000,00
70878	Remb frais autres redevables	200,00		
73	**Produits issus de la fiscalité (6)**			
74	**Subventions d'exploitation**			
75	**Autres produits de gestion courante**	**11 000,00**	**50 000,00**	**50 000,00**
752	Revenus des immeubles	5 000,00	3 000,00	3 000,00
758	Produits divers de gestion courante	6 000,00	47 000,00	47 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		**391 200,00**	**390 000,00**	**390 000,00**
76	**Produits financiers (b)**			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	**Produits exceptionnels (c)**			
78	**Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)**			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		**391 200,00**	**390 000,00**	**390 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)*	*23 600,00*	*23 600,00*	*23 600,00*
777	*Quote-part des subventions inv. virée au*	*23 600,00*	*23 600,00*	*23 600,00*
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*23 600,00*	*23 600,00*	*23 600,00*

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	414 800,00	413 600,00	413 600,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (7)			
			+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)			
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			413 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	**Immobilisations incorporelles (hors opérations)**	**7 000,00**	**7 000,00**	**7 000,00**
2031	Frais d'études	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**	**79 000,00**	**72 680,00**	**72 680,00**
21531	Réseaux d'adduction d'eau	79 000,00	72 680,00	72 680,00
22	**Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)**			
23	**Immobilisations en cours (hors opération)**			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	**86 000,00**	**79 680,00**	**79 680,00**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**			
13	**Subventions d'investissement**			
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**180 000,00**	**180 000,00**	**180 000,00**
1641	Caisse des dépôts et consignations	180 000,00	180 000,00	180 000,00
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participations et créances rattachées à des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
020	**Dépenses imprévues**			
	Total des dépenses financières	**180 000,00**	**180 000,00**	**180 000,00**
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		**266 000,00**	**259 680,00**	**259 680,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)***	***23 600,00***	***23 600,00***	***23 600,00***
	Reprises sur autofinancement antérieur	***23 600,00***	***23 600,00***	***23 600,00***
139111	*Agence de l'eau*	*2 000,00*	*2 000,00*	*2 000,00*
13912	*Régions*	*400,00*	*400,00*	*400,00*
13913	*Départements*	*2 000,00*	*2 000,00*	*2 000,00*
13918	*Autres*	*19 200,00*	*19 200,00*	*19 200,00*
	Charges transférées			
041	***Opérations patrimoniales (7)***	***65 000,00***	***50 000,00***	***50 000,00***
2762	*Créance sur transfert tva*	*65 000,00*	*50 000,00*	*50 000,00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***88 600,00***	***73 600,00***	***73 600,00***

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	**354 600,00**	**333 280,00**	**333 280,00**
			+
RESTES A REALISER N-1 (8)			
			+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			**333 280,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 =RE 042.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8 Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement			

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1021 1068	Dotation Excédents de fonctionnement capitalisés			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	65 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créance sur transfert tva	65 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		65 000,00	50 000,00	50 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	65 000,00	50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	***Virement de la section d'exploitation***	***7 004,00***	***7 684,00***	***7 684,00***
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)***	***217 596,00***	***225 596,00***	***225 596,00***
28031	*Frais d'études*	*2 700,00*	*2 700,00*	*2 700,00*
281311	*Amortissements bâtiments*	*117 300,00*	*117 300,00*	*117 300,00*
281351	*Bâtiments d'exploitation*	*400,00*	*400,00*	*400,00*
28151	*Amortissements réseaux*	*1 100,00*	*1 100,00*	*1 100,00*
281531	*Réseaux d'adduction d'eau*	*91 000,00*	*99 000,00*	*99 000,00*
28155	*Outillage industriel*	*3 500,00*	*3 500,00*	*3 500,00*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*200,00*	*200,00*	*200,00*
4818	*Charges à étaler*	*1 396,00*	*1 396,00*	*1 396,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION	***224 600,00***	***233 280,00***	***233 280,00***
041	***Opérations patrimoniales (7)***	***65 000,00***	***50 000,00***	***50 000,00***
21531	*Réseaux d'adduction d'eau*	*65 000,00*	*50 000,00*	*50 000,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***289 600,00***	***283 280,00***	***283 280,00***
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	**354 600,00**	**333 280,00**	**333 280,00**
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			**333 280,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d) Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		**203 600,00**
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		**203 600,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)**	180 000,00
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	180 000,00
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
10	**Reversement de dotations et fonds divers**	
13	**Remboursement de subventions**	
26	**Participations et créances rattachées**	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	**Autres immobilisations financières**	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	**Dépenses imprévues**	

Transferts entre sections = C+ D		***23 600,00***
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	***23 600,00***
15	*Sur provisions pour risques et charges*	
10	*Sur apports, dotations et réserves*	
139	*Subv.d'invest. reprises au c/résultat*	*23 600,00*
139111	*Agence de l'eau*	*2 000,00*
13912	*Régions*	*400,00*
13913	*Départements*	*2 000,00*
13918	*Autres*	*19 200,00*
.9	*Sur provisions pour dépr. d.....*	
	Autres opérations	
	Charges transférées (D) = E + F + G	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	
	Production immobilisée (F)	
	Stocks et en-cours (G)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf I - Modalités de vote.
(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		**233 280,00**
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		***225 596,00***
28031	*Frais d'études*	*2 700,00*
281311	*Amortissements bâtiments*	*117 300,00*
281351	*Bâtiments d'exploitation*	*400,00*
28151	*Amortissements réseaux*	*1 100,00*
281531	*Réseaux d'adduction d'eau*	*99 000,00*
28155	*Outillage industriel*	*3 500,00*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*200,00*
4818	*Charges à étaler*	*1 396,00*
021	***Virement de la section d'exploitation (k)***	***7 684,00***

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf I - Modalités de vote.
(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	**Déficit d'investissement reporté**	

R001	**Excédent d'investissement reporté**	
R1064	**Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)**	
R1068	**Excédent de fonctionnement capitalisé**	

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001	**203 600,00**
Recettes financières	(III) + R001+ R1064 + R1068	**233 280,00**
Solde des opérations financières	III-(I) (1)	**+29 680,00**
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)	**+29 680,00**

(1) Indiquer le signe algébrique.
(2) Ces charges peuvant être financées par emprunt.

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					**3 181 308,05**									
1641 Emprunts en euros (Total)					**3 181 308,05**									
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	Crédit Agricole CIB	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	155 000,00	C	Taux Structuré	4,15	4,27	EUR	T	C	O	B1
0304 - EMPRUNT 5MF (KBC BANK) REMPLACE PAR CA ILE DE FRANCE	Crédit Agricole	10/08/2000	10/08/2000	10/08/2002	381 122,55	F	Taux Fixe	5,33	5,33	EUR	A	P	O	A1
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	Caisse d'Epargne	27/05/2003	25/11/2003	25/12/2004	125 000,00	F	Taux Fixe	4,65	4,65	EUR	A	P	O	A1
0331 - Financement investissements 2005	Caisse d'Epargne	29/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	275 600,00	F	Taux Fixe	3,43	3,49	EUR	T	P	O	A1
0343 - Financement investissements 2006	Caisse d'Epargne	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	221 100,00	F	Taux Fixe	4,25	4,38	EUR	T	P	O	A1
0346 - Financement investissements 2007	Caisse d'Epargne	23/08/2007	01/10/2007	25/02/2008	200 000,00	F	Taux Fixe	4,97	5,02	EUR	T	P	O	A1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	684 159,21	C	Taux Structuré	3,25	3,34	EUR	T	X	O	F6
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/09/2008	369 326,29	C	Taux Structuré	4,94	4,94	EUR	A	P	O	D2
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	Dexia Crédit Local	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	100 000,00	C	Taux Structuré	4,35	4,41	EUR	A	X	O	C1
0363 - Investissements 2010	Crédit Agricole	31/12/2010	31/01/2011	28/02/2011	170 000,00	C	Taux Structuré	3,54	3,54	EUR	T	C	O	B1
0366 - Consolidation Convention DEXIA/BEI - 2012	Dexia Crédit Local	02/04/2012	31/01/2013	01/04/2013	500 000,00	F	Taux Fixe	4,66	4,81	EUR	T	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					**3 181 308,05**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				**1 871 671,60**					**172 761,18**	**74 617,23**		**11 557,22**
1641 Emprunts en euros (Total)				**1 871 671,60**					**172 761,18**	**74 617,23**		**11 557,22**
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	N	Sans objet	B1	105 916,67	10,01	C	Taux Structuré	4,15	10 333,32	4 293,69		1 002,70
0304 - EMPRUNT 5MF (KBC BANK) REMPLACE PAR CA ILE DE FRANCE	N	Sans objet	A1	33 231,76	0,61	F	Taux Fixe	4,03	33 231,76	1 341,41		0,00
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	N	Sans objet	A1	70 284,71	8,98	F	Taux Fixe	4,65	6 466,58	3 268,24		48,65
0331 - Financement investissements 2005	N	Sans objet	A1	127 381,75	5,98	F	Taux Fixe	3,43	19 459,69	4 120,67		60,46
0343 - Financement investissements 2006	N	Sans objet	A1	124 287,41	7,23	F	Taux Fixe	4,25	14 963,99	5 045,82		76,59
0346 - Financement investissements 2007	N	Sans objet	A1	124 750,48	7,90	F	Taux Fixe	4,97	13 034,50	5 959,67		543,16
0348 - Refinancement contrat n° 0342	N	Sans objet	F6	294 030,66	14,98	C	Taux Structuré	3,25	36 830,36	9 232,36		139,32
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	N	Sans objet	D2	306 321,04	17,67	C	Taux Structuré	3,61	10 888,56	11 216,12		3 586,05
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	N	Sans objet	C1	68 478,38	8,92	C	Taux Structuré	4,35	6 210,31	3 020,18		225,72
0363 - Investissements 2010	N	Sans objet	B1	138 125,00	16,16	C	Taux Structuré	3,45	8 500,00	4 719,70		385,09
0366 - Consolidation Convention DEXIA/BEI - 2012	N	Sans objet	A1	478 863,74	22,00	F	Taux Fixe	4,66	12 842,11	22 399,37		5 489,48
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				**1 871 671,60**					**172 761,18**	**74 617,23**		**11 557,22**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couvertures eventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	51,23					
	Montant en €uros	958 799,85					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	13,04					
	Montant en €uros	244 041,67					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	3,66					
	Montant en €uros	68 478,38					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1				
	% de l'encours		16,37				
	Montant en €uros		306 321,04				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						15,71
	Montant en €uros						294 030,66

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 49

Budget Primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT

ANNEE
2015

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 *in fine*)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

cf Budget Principal

	Informations financières	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercie N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).
Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- ~~avec~~ (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires (~~délibération n° .....du .....).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	672 500,00	672 500,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	672 500,00	672 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	572 000,00	572 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	572 000,00	572 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 244 500,00	1 244 500,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	42 750,00		32 500,00	32 500,00	32 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00				
Total des dépenses de gestion courante		**81 750,00**		**70 500,00**	**70 500,00**	**70 500,00**
66	Charges financières	140 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00				
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		**222 250,00**		**220 500,00**	**220 500,00**	**220 500,00**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	20 704,00		94,00	94,00	94,00
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*	451 906,00		451 906,00	451 906,00	451 906,00
043	*Opé. d'ordre à l 'intérieur de la sect. fonct.(6)*					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		**472 610,00**		**452 000,00**	**452 000,00**	**452 000,00**
TOTAL		**694 860,00**		**672 500,00**	**672 500,00**	**672 500,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES	672 500,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	505 000,00		463 000,00	463 000,00	463 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	146 260,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes de gestion courante		**661 260,00**		**638 000,00**	**638 000,00**	**638 000,00**
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		**661 260,00**		**638 000,00**	**638 000,00**	**638 000,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*	33 600,00		34 500,00	34 500,00	34 500,00
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)*					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		**33 600,00**		**34 500,00**	**34 500,00**	**34 500,00**
TOTAL		**694 860,00**		**672 500,00**	**672 500,00**	**672 500,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	672 500,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	417 500,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	211 195,00		199 500,00	199 500,00	199 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		**213 195,00**		**201 500,00**	**201 500,00**	**201 500,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	275 815,00		276 000,00	276 000,00	276 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		**275 815,00**		**276 000,00**	**276 000,00**	**276 000,00**
45X-1	**Total des opé. Pour compte de tiers (9)**					
Total des dépenses réelles d'investissement		**489 010,00**		**477 500,00**	**477 500,00**	**477 500,00**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*	33 600,00		34 500,00	34 500,00	34 500,00
041	*Opérations patrimoniales (6)*	50 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		**83 600,00**		**94 500,00**	**94 500,00**	**94 500,00**
TOTAL		**572 610,00**		**572 000,00**	**572 000,00**	**572 000,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	572 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des recettes d'équipement						
10	Dot.,fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...(8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	50 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes financières		**50 000,00**		**60 000,00**	**60 000,00**	**60 000,00**
45X-2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
Total des recettes réelles d'investissement		**50 000,00**		**60 000,00**	**60 000,00**	**60 000,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement (6)*	20 704,00		94,00	94,00	94,00
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*	451 906,00		451 906,00	451 906,00	451 906,00
041	*Opérations patrimoniales (6)*	50 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		**522 610,00**		**512 000,00**	**512 000,00**	**512 000,00**
TOTAL		**572 610,00**		**572 000,00**	**572 000,00**	**572 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	572 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	417 500,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	32 500,00		32 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variations de stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	150 000,00		150 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		451 906,00	451 906,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*		94,00	94,00
	Dépenses d'exploitation - Total	**220 500,00**	**452 000,00**	**672 500,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	672 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		34 500,00	34 500,00
14	*Provisions réglementées et amortissements dérogatoires*			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	276 000,00		276 000,00
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 000,00		2 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	199 500,00		199 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		60 000,00	60 000,00
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Dépréciation des immobilisations*			
39	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	**477 500,00**	**94 500,00**	**572 000,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	572 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Che chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(8)Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.
qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	463 000,00		463 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
72	*Production immobilisée*			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation	130 000,00		130 000,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00		45 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		34 500,00	34 500,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes d'exploitation - Total	**638 000,00**	**34 500,00**	**672 500,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	672 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	*Provisions réglementées et amortissements dérogatoires*			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles		60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	60 000,00		60 000,00
28	*Amortissements des immobilisations*		449 200,00	449 200,00
29	*Dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*		2 706,00	2 706,00
3...	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*		94,00	94,00
	Recettes d'investissement - Total	**60 000,00**	**512 000,00**	**572 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	572 000,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général (5) (6)**	**42 750,00**	**32 500,00**	**32 500,00**
6063	Fournitures entretien et equipement	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6152	Entretien réparations	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6161	Assurances multirisques	1 250,00	1 300,00	1 300,00
6226	Rémunérations intermédiaires	12 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00		
62871	Remboursement frais	8 000,00	8 000,00	8 000,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**38 000,00**	**38 000,00**	**38 000,00**
6215	Frais de personnel	38 000,00	38 000,00	38 000,00
014 (7)	**Atténuations de produits**			
65	**Autres charges de gestion courante**	**1 000,00**		
654	Créances irrécouvrables	1 000,00		
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		**81 750,00**	**70 500,00**	**70 500,00**
66	**Charges financières (b)**	**140 000,00**	**150 000,00**	**150 000,00**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	140 000,00	140 000,00	140 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)		10 000,00	10 000,00
	Calcul du 66112			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**500,00**		
673	Titres annules	500,00		
68	**Dotations aux provisions (d) (9)**			
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)**			
022	**Dépenses imprévues (f)**			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		**222 250,00**	**220 500,00**	**220 500,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.
(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.
(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	*Virement à la section d'investissement*	***20 704,00***	***94,00***	***94,00***
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)*	***451 906,00***	***451 906,00***	***451 906,00***
6811	*Dot. amortis. réseaux*	449 200,00	449 200,00	449 200,00
6812	*Dot amortis charges d'exploit à répartir*	2 706,00	2 706,00	2 706,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	472 610,00	452 000,00	452 000,00
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation*			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***472 610,00***	***452 000,00***	***452 000,00***
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	**694 860,00**	**672 500,00**	**672 500,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (7)	

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	672 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	**Atténuations de charges (5)**			
70	**Ventes de produits fabriqués, prestations ...**	**505 000,00**	**463 000,00**	**463 000,00**
70611	Redevance d'assainissement collectif	440 000,00	400 000,00	400 000,00
7063	Contributions des communes	65 000,00	63 000,00	63 000,00
73	**Produits issus de la fiscalité (6)**			
74	**Subventions d'exploitation**	**146 260,00**	**130 000,00**	**130 000,00**
741	Prime d'épuration	140 000,00	130 000,00	130 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	6 260,00		
75	**Autres produits de gestion courante**	**10 000,00**	**45 000,00**	**45 000,00**
758	Produits divers de gestion courante	10 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		**661 260,00**	**638 000,00**	**638 000,00**
76	**Produits financiers (b)**			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	**Produits exceptionnels (c)**			
78	**Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)**			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		**661 260,00**	**638 000,00**	**638 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)***	***33 600,00***	***34 500,00***	***34 500,00***
777	*Quote-part des subventions inv. virée au*	*33 600,00*	*34 500,00*	*34 500,00*
043	***Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)***			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***33 600,00***	***34 500,00***	***34 500,00***

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	694 860,00	672 500,00	672 500,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (7)			
			+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)			
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			672 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	**Immobilisations incorporelles (hors opérations)**	**2 000,00**	**2 000,00**	**2 000,00**
2031	Frais d'études	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**	**211 195,00**	**199 500,00**	**199 500,00**
21532	Réseaux d'assainissement	211 195,00	199 500,00	199 500,00
22	**Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)**			
23	**Immobilisations en cours (hors opération)**			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	**213 195,00**	**201 500,00**	**201 500,00**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**			
13	**Subventions d'investissement**			
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**275 815,00**	**276 000,00**	**276 000,00**
1641	Caisse des dépôts et consignations	260 000,00	260 000,00	260 000,00
1687	Autres dettes	15 815,00	16 000,00	16 000,00
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participations et créances rattachées à des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
020	**Dépenses imprévues**			
	Total des dépenses financières	**275 815,00**	**276 000,00**	**276 000,00**
45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		**489 010,00**	**477 500,00**	**477 500,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)***	***33 600,00***	***34 500,00***	***34 500,00***
	Reprises sur autofinancement antérieur	***33 600,00***	***34 500,00***	***34 500,00***
139111	*Agence de l'eau*	*1 100,00*	*2 000,00*	*2 000,00*
13912	*Régions*	*2 700,00*	*2 700,00*	*2 700,00*
13913	*Départements*	*7 900,00*	*7 900,00*	*7 900,00*
13918	*Autres*	*21 900,00*	*21 900,00*	*21 900,00*
	Charges transférées			
041	***Opérations patrimoniales (7)***	***50 000,00***	***60 000,00***	***60 000,00***
2762	*Créance sur transfert tva*	*50 000,00*	*60 000,00*	*60 000,00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***83 600,00***	***94 500,00***	***94 500,00***

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	**572 610,00**	**572 000,00**	**572 000,00**
			+
RESTES A REALISER N-1 (8)			
			+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			**572 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 =RE 042.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8 Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement			

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1021 1068	Dotation Excédents de fonctionnement capitalisés			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	60 000,00	60 000,00
2762	Créance sur transfert tva	50 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes financières		50 000,00	60 000,00	60 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	50 000,00	60 000,00	60 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	***Virement de la section d'exploitation***	***20 704,00***	***94,00***	***94,00***
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)***	***451 906,00***	***451 906,00***	***451 906,00***
281311	*Amortissements bâtiments*	*174 100,00*	*174 100,00*	*174 100,00*
28151	*Amortissements réseaux*	*45 600,00*	*45 600,00*	*45 600,00*
281532	*Réseaux d'assainissement*	*229 500,00*	*229 500,00*	*229 500,00*
4818	*Charges à étaler*	*2 706,00*	*2 706,00*	*2 706,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION	***472 610,00***	***452 000,00***	***452 000,00***
041	***Opérations patrimoniales (7)***	***50 000,00***	***60 000,00***	***60 000,00***
21532	*Réseaux d'assainissement*	*50 000,00*	*60 000,00*	*60 000,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***522 610,00***	***512 000,00***	***512 000,00***
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	**572 610,00**	**572 000,00**	**572 000,00**
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			**572 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d) Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		**310 500,00**
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		**310 500,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)**	276 000,00
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	260 000,00
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
1687	Autres dettes	16 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
10	**Reversement de dotations et fonds divers**	
13	**Remboursement de subventions**	
26	**Participations et créances rattachées**	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	**Autres immobilisations financières**	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	**Dépenses imprévues**	

Transferts entre sections = C+ D		***34 500,00***
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	***34 500,00***
15	*Sur provisions pour risques et charges*	
10	*Sur apports, dotations et réserves*	
139	*Subv.d'invest. reprises au c/résultat*	*34 500,00*
139111	*Agence de l'eau*	*2 000,00*
13912	*Régions*	*2 700,00*
13913	*Départements*	*7 900,00*
13918	*Autres*	*21 900,00*
.9	*Sur provisions pour dépr. d.....*	
	Autres opérations	
	Charges transférées (D) = E + F + G	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	
	Production immobilisée (F)	
	Stocks et en-cours (G)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf I - Modalités de vote.
(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		**452 000,00**
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		***451 906,00***
281311	*Amortissements bâtiments*	*174 100,00*
28151	*Amortissements réseaux*	*45 600,00*
281532	*Réseaux d'assainissement*	*229 500,00*
4818	*Charges à étaler*	*2 706,00*
021	***Virement de la section d'exploitation (k)***	***94,00***

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf I - Modalités de vote.
(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	**Déficit d'investissement reporté**	

R001	**Excédent d'investissement reporté**	
R1064	**Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)**	
R1068	**Excédent de fonctionnement capitalisé**	

		Montant
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001	**310 500,00**
Recettes financières	(III) + R001+ R1064 + R1068	**452 000,00**
Solde des opérations financières	III-(I) (1)	**+141 500,00**
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)	**+141 500,00**

(1) Indiquer le signe algébrique.
(2) Ces charges peuvent être financées par emprunt.

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri-odicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					**4 775 058,53**									
1641 Emprunts en euros (Total)					**4 775 058,53**									
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	Crédit Agricole CIB	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	330 000,00	C	Taux Structuré	4,15	4,27	EUR	T	C	O	B1
0299 - EMPRUNT 5,560MF BP2000	Saar LB	21/11/2000	27/03/2000	27/03/2002	390 269,49	V	Euribor 12 mois	4,54	4,54	EUR	A	C	O	A1
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	Caisse d'Epargne	27/05/2003	25/11/2003	25/12/2004	298 000,00	F	Taux Fixe	4,65	4,65	EUR	A	P	O	A1
0331 - Financement investissements 2005	Caisse d'Epargne	29/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	282 100,00	F	Taux Fixe	3,43	3,49	EUR	T	P	O	A1
0343 - Financement investissements 2006	Caisse d'Epargne	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	254 300,00	F	Taux Fixe	4,25	4,38	EUR	T	P	O	A1
0346 - Financement investissements 2007	Caisse d'Epargne	23/08/2007	01/10/2007	25/02/2008	310 000,00	F	Taux Fixe	4,97	5,02	EUR	T	P	O	A1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	1 187 610,70	C	Taux Structuré	3,25	3,34	EUR	T	X	O	F6
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/09/2008	1 307 778,34	C	Taux Structuré	4,94	4,94	EUR	A	P	O	D2
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	Dexia Crédit Local	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	150 000,00	C	Taux Structuré	4,35	4,41	EUR	A	X	O	C1
0363 - Investissements 2010	Crédit Agricole	31/12/2010	31/01/2011	28/02/2011	265 000,00	C	Taux Structuré	3,54	3,54	EUR	T	C	O	B1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					**158 150,00**									
1687 Autres dettes (Total)					**158 150,00**									
1960A - Contrat pluriannuel	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	16/02/2011	01/02/2012	01/02/2013	2 550,00	F	FIXE	0	0	EURO	Annuelle	Constant	O	NC
1960B - Contrat pluriannuel	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	16/02/2011	01/02/2012	01/02/2013	101 500,00	F	FIXE	0	0	EURO	Annuelle	Constant	O	NC
1960C - Contrat pluriannuel	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	16/02/2011	01/02/2012	01/02/2015	54 100,00	F	FIXE	0	0	EURO	Annuelle	Constant	O	NC
Total général					**4 933 208,53**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				**2 798 882,76**					**245 821,70**	**104 409,11**		**17121,48**
1641 Emprunts en euros (Total)				**2 798 882,76**					**245 821,70**	**104 409,11**		**17121,48**
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	N	Sans objet	B1	225 500,01	10,01	C	Taux Structuré	4,15	22 000,00	9 141,41		2 134,77
0299 - EMPRUNT 5,560MF BP2000	N	Sans objet	A1	26 017,96	0,24	V	Euribor 12 mois	2,26	26 017,96	587,62		0,00
0311 - EMP CE DE 841 000 EUROS	N	Sans objet	A1	167 558,75	8,98	F	Taux Fixe	4,65	15 416,34	7 791,48		115,98
0331 - Financement investissements 2005	N	Sans objet	A1	130 386,07	5,98	F	Taux Fixe	3,43	19 918,62	4 217,88		61,88
0343 - Financement investissements 2006	N	Sans objet	A1	142 950,20	7,23	F	Taux Fixe	4,25	17 210,95	5 803,50		88,09
0346 - Financement investissements 2007	N	Sans objet	A1	193 363,24	7,90	F	Taux Fixe	4,97	20 203,48	9 237,48		841,89
0348 - Refinancement contrat n° 0342	N	Sans objet	F6	510 398,68	14,98	C	Taux Structuré	3,25	63 932,68	16 026,19		241,84
0352 - REFINANCEMENT 0280-0284-0293-0297-0315-0335-0336-0337-0344	N	Sans objet	D2	1 084 677,78	17,67	C	Taux Structuré	3,61	38 556,20	39 716,11		12 698,16
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	N	Sans objet	C1	102 717,57	8,92	C	Taux Structuré	4,35	9 315,47	4 530,27		338,58
0363 - Investissements 2010	N	Sans objet	B1	215 312,50	16,16	C	Taux Structuré	3,45	13 250,00	7 357,17		600,29
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				**137 340,00**					**15 815,00**	**0,00**		**0,00**
1687 Autres dettes (Total)				**137 340,00**					**15 815,00**	**0,00**		**0,00**
1960A - Contrat pluriannuel	N	Sans objet	Sans objet	2 040,00					255,00	0,00		
1960B - Contrat pluriannuel	N	Sans objet	Sans objet	81 200,00					10 150,00	0,00		
1960C - Contrat pluriannuel	N	Sans objet	Sans objet	54 100,00					5 410,00	0,00		
Total général				**2 936 222,76**					**261 636,70**	**104 409,11**		**17121,48**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couvertures eventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	23,59					
	Montant en €uros	660 276,22					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	15,75					
	Montant en €uros	440 812,51					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	3,67					
	Montant en €uros	102 717,57					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1				
	% de l'encours		38,75				
	Montant en €uros		1 084 677,78				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						18,24
	Montant en €uros						510 398,68

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE
FORETS

ANNEE
2015

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 *in fine*)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

cf Budget Principal

	Informations financières	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercie N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- ~~avec~~ (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires (~~délibération n° .....du .....).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	284 200,00	284 200,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	284 200,00	284 200,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	27 500,00	27 500,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	27 500,00	27 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	311 700,00	311 700,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'éxécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	92 190,00		142 190,00	142 190,00	142 190,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00				
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	105 010,00		110 010,00	110 010,00	110 010,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		**207 200,00**		**252 200,00**	**252 200,00**	**252 200,00**
66	**Charges financières**	4 500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
67	**Charges exceptionnelles**					
68	**Dotations aux provisions (4)**					
022	**Dépenses imprévues**					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**211 700,00**		**256 700,00**	**256 700,00**	**256 700,00**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*47 476,00*		*27 476,00*	*27 476,00*	*27 476,00*
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*	*24,00*		*24,00*	*24,00*	*24,00*
043	*Opé. d'ordre à l 'intérieur de la sect. fonct.(5)*					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***47 500,00***		***27 500,00***	***27 500,00***	***27 500,00***
TOTAL		**259 200,00**		**284 200,00**	**284 200,00**	**284 200,00**
						+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					
						=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES					**284 200,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	259 200,00		284 200,00	284 200,00	284 200,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		**259 200,00**		**284 200,00**	**284 200,00**	284 200,00
76	**Produits financiers**					
77	**Produits exceptionnels**					
78	**Reprises sur amortissements et provisions (4)**					
Total des recettes réelles de fonctionnement		**259 200,00**		**284 200,00**	**284 200,00**	**284 200,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		**259 200,00**		**284 200,00**	**284 200,00**	**284 200,00**
						+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					
						=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES					**284 200,00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	**27 500,00**

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire pemanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercie antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	32 500,00		12 500,00	12 500,00	12 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		**32 500,00**		**12 500,00**	**12 500,00**	**12 500,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		**15 000,00**		**15 000,00**	**15 000,00**	**15 000,00**
45X-1	**Total des opé. Pour compte de tiers (9)**					
Total des dépenses réelles d'investissement		**47 500,00**		**27 500,00**	**27 500,00**	**27 500,00**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		**47 500,00**		**27 500,00**	**27 500,00**	**27 500,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	27 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...(8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
Total des recettes réelles d'investissement						
021	*Virement de la section de fonctionnement (5)*	*47 476,00*		*27 476,00*	*27 476,00*	*27 476,00*
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*	*24,00*		*24,00*	*24,00*	*24,00*
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
Total des recettes d'ordre d'investissement		***47 500,00***		***27 500,00***	***27 500,00***	***27 500,00***
TOTAL		**47 500,00**		**27 500,00**	**27 500,00**	**27 500,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	27 500,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	27 500,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	142 190,00		142 190,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variations de stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante	110 010,00		110 010,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	4 500,00		4 500,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements et provisions		24,00	24,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*		*27 476,00*	*27 476,00*
	Dépenses de fonctionnement - Total	**256 700,00**	**27 500,00**	**284 200,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	284 200,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	15 000,00		15 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	12 500,00		12 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	**27 500,00**		**27 500,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 500,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercie antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	284 200,00		284 200,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en régie*			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes de fonctionnement - Total	**284 200,00**		**284 200,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	284 200,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*		*24,00*	*24,00*
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
010	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*27 476,00*	*27 476,00*
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total		**27 500,00**	**27 500,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 500,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	**92 190,00**	**142 190,00**	**142 190,00**
60632	Fournitures petits équipements		500,00	500,00
6135	Locations mobilières		500,00	500,00
61524	Bois et forêts	25 000,00	58 000,00	58 000,00
616	Primes d'assurances	170,00	170,00	170,00
62 (5)				
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.		10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires	10,00	10,00	10,00
6281	Concours divers (cotisations...)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage	20 000,00	28 000,00	28 000,00
63512	Taxes foncières	42 000,00	40 000,00	40 000,00
6358	Autres droits	10,00	10,00	10,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**10 000,00**		
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	10 000,00		
014	**Atténuations de produits**			
65	**Autres charges de gestion courante**	**105 010,00**	**110 010,00**	**110 010,00**
6522	Reversement excedent	105 000,00	110 000,00	110 000,00
658	Charges diverses ges.cou	10,00	10,00	10,00
656	**Frais de fonctionnement des groupes d'élus**			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**207 200,00**	**252 200,00**	**252 200,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	**Charges financières (b)**	**4 500,00**	**4 500,00**	**4 500,00**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 500,00	4 500,00	4 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 66112 (5)			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
67	**Charges exceptionnelles (c)**			
68	**Dotations aux provisions (d) (6)**			
022	**Dépenses imprévues (e)**			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		**211 700,00**	**256 700,00**	**256 700,00**
023	*Virement à la section d'investissement*	***47 476,00***	***27 476,00***	***27 476,00***
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)*	***24,00***	***24,00***	***24,00***
6862	*Dotat. aux amort. charges fin. à répart.*	*24,00*	*24,00*	*24,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		47 500,00	27 500,00	27 500,00
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***47 500,00***	***27 500,00***	***27 500,00***
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		**259 200,00**	**284 200,00**	**284 200,00**
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				**284 200,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisaton").
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exerice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	**Atténuations des charges**			
70	**Produits des services, du domaine et ventes ...**	**259 200,00**	**284 200,00**	**284 200,00**
7022	Coupes de bois	245 000,00	270 000,00	270 000,00
7023	Menus produits forestiers	300,00	300,00	300,00
70323	Occupation du domaine public	200,00	200,00	200,00
7035	Locations de droits chasse et de pêche	2 700,00	2 700,00	2 700,00
70388	Autres redevances et recettes	11 000,00	11 000,00	11 000,00
73	**Impôts et taxes**			
74	**Dotations et participations**			
75	**Autres produits de gestion courante**			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		**259 200,00**	**284 200,00**	**284 200,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	**Produits financiers (b)**			
7621 7622	Intérêts encaissés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	**Produits exceptionnels (c)**			
78	**Reprises sur provisions (d) (5)**			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		**259 200,00**	**284 200,00**	**284 200,00**

042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)***			
043	***Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)***			
60315 *7133*	*Variation des stocks des terrains à aménager* *Variation des en-cours de production de biens*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	**259 200,00**	**284 200,00**	**284 200,00**
			+
RESTES A REALISER N-1 (10)			
			+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			**284 200,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	**Stocks**			
20	**Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)**			
204	**Subventions d'équipement versées (hors opérations)**			
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**	**32 500,00**	**12 500,00**	**12 500,00**
2117	Bois, forêts	30 000,00	10 000,00	10 000,00
2135	Installations générales	2 500,00	2 500,00	2 500,00
22	**Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)**			
23	**Immobilisations en cours (hors opération)**			
	Total des opérations			
	Total des dépenses d'équipement	**32 500,00**	**12 500,00**	**12 500,00**

10	**Dotations, fonds divers et réserves**			
13	**Subventions d'investissement**			
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**15 000,00**	**15 000,00**	**15 000,00**
1641	Emprunts à taux fixe	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participations et créances rattachées à des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
020	**Dépenses imprévues**			
	Total des dépenses financières	**15 000,00**	**15 000,00**	**15 000,00**

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	**47 500,00**	**27 500,00**	**27 500,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)*			
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées (7)			
041	*Opérations patrimoniales (8)*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	47 500,00	27 500,00	27 500,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (9)			
			+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			27 500,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement			

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1021 1068	Dotation Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dêpots et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	***Virement de la section de fonctionnement***	***47 476,00***	***27 476,00***	***27 476,00***
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)***	***24,00***	***24,00***	***24,00***
4817	*Pénalités de renégociation de la dette*	*24,00*	*24,00*	*24,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	***47 500,00***	***27 500,00***	***27 500,00***
041	***Opérations patrimoniales (8)***			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***47 500,00***	***27 500,00***	***27 500,00***
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	**47 500,00**	**27 500,00**	**27 500,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d) Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	Crédits votés (4)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		**15 000,00**		**15 000,00**
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		**15 000,00**		**15 000,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)**	**15 000,00**		**15 000,00**
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	15 000,00		15 000,00
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	**Reversement de dotations et fonds divers**			
13	**Remboursement de subventions**			
26	**Participations et créances rattachées**			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	**Autres immobilisations financières**			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	**Dépenses imprévues**			

Transferts entre sections = C+ D				
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)			
15	*Sur provisions pour risques et charges*			
10	*Sur apports, dotations et réserves*			
139	*Subv.d'invest. reprises au c/résultat*			
.9	*Sur provisions pour dépr. d.....*			
	Autres opérations			
	Charges transférées (D) = E + F + G			
	Travaux en régie (E)			
	Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)			
	Stocks et en-cours (G)			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	**I**	**D001**	**IV**
	15 000,00		**15 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf p.4 - Modalités de vote III
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	Crédits votés (4)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		**47 500,00**		**27 500,00**
Ressources propres externes (a)				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)		***24,00***		***24,00***
4817	*Pénalités de renégociation de la dette*	*24,00*		*24,00*
021	***Virement de la section de fonctionnement (d)***	***47 476,00***		***27 476,00***

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	**III**	**R001**	**R1068**	**V**
	27 500,00			**27 500,00**

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières		**12 500,00**

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	**15 000,00**
Recettes financières (V)	V	**27 500,00**
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	**+12 500,00**
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	**+12 500,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf p.4 - Modalités de vote III
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Indiquer le signe algébrique.
(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					**119 809,04**									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					**119 809,04**									
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	Crédit Agricole CIB	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	35 000,00	C	Taux Structuré	4,15	4,27	EUR	T	C	O	B1
0343 - Financement investissements 2006	Caisse d'Epargne	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	75 000,00	F	Taux Fixe	4,25	4,38	EUR	T	P	O	A1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	9 809,04	C	Taux Structuré	3,25	3,34	EUR	T	X	O	F6
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					**119 809,04**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				**70 292,20**					**7 937,34**	**2 813,52**		**254,40**
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				**70 292,20**					**7 937,34**	**2 813,52**		**254,40**
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	N	Sans objet	B1	23 916,67	10,01	C	Taux Structuré	4,15	2 333,32	969,54		226,42
0343 - Financement investissements 2006	N	Sans objet	A1	42 159,91	7,23	F	Taux Fixe	4,25	5 075,98	1 711,61		25,98
0348 - Refinancement contrat n° 0342	N	Sans objet	F6	4 215,62	14,98	C	Taux Structuré	3,25	528,04	132,37		2,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				**70 292,20**					**7 937,34**	**2 813,52**		**254,40**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couvertures eventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	59,98					
	Montant en €uros	42 159,91					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	34,02					
	Montant en €uros	23 916,67					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						6,00
	Montant en €uros						4 215,62

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE
REGIE DE SPECTACLES

ANNEE
2015

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 *in fine*)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

cf Budget Principal

	Informations financières	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercie N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).
Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- ~~avec~~ (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires (~~délibération n° .....du .....).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	440 200,00	440 200,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	440 200,00	440 200,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	440 200,00	440 200,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'éxécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	628 000,00		440 200,00	440 200,00	440 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		**628 000,00**		**440 200,00**	**440 200,00**	**440 200,00**
66	**Charges financières**					
67	**Charges exceptionnelles**					
68	**Dotations aux provisions (4)**					
022	**Dépenses imprévues**					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**628 000,00**		**440 200,00**	**440 200,00**	**440 200,00**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*					
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
043	*Opé. d'ordre à l 'intérieur de la sect. fonct.(5)*					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		**628 000,00**		**440 200,00**	**440 200,00**	**440 200,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	440 200,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	114 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	506 000,00		310 200,00	310 200,00	310 200,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		**620 000,00**		**440 200,00**	**440 200,00**	440 200,00
76	**Produits financiers**					
77	**Produits exceptionnels**	8 000,00				
78	**Reprises sur amortissements et provisions (4)**					
Total des recettes réelles de fonctionnement		**628 000,00**		**440 200,00**	**440 200,00**	**440 200,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		**628 000,00**		**440 200,00**	**440 200,00**	**440 200,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	440 200,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire pemanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercie antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières						
45X-1	**Total des opé. Pour compte de tiers (9)**					
Total des dépenses réelles d'investissement						
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL						

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement						
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...(8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières						
45X-2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
Total des recettes réelles d'investissement						
021	*Virement de la section de fonctionnement (5)*					
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
Total des recettes d'ordre d'investissement						
TOTAL						

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	440 200,00		440 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variations de stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements et provisions			
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*			
	Dépenses de fonctionnement - Total	**440 200,00**		**440 200,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	440 200,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	130 000,00		130 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en régie*			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	310 200,00		310 200,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes de fonctionnement - Total	**440 200,00**		**440 200,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE 0U ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	440 200,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
010	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	**628 000,00**	**440 200,00**	**440 200,00**
60632	Fournitures petits équipements		1 200,00	1 200,00
6068	Autres matières & fournitures		200,00	200,00
611	Contrats prest services	517 800,00	327 500,00	327 500,00
6135	Locations mobilières	33 200,00	22 000,00	22 000,00
6156	Maintenance	3 400,00	3 400,00	3 400,00
62 (5)				
6228	Divers	2 500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	21 200,00	17 000,00	17 000,00
6238	Publicité, publication	10 600,00	8 000,00	8 000,00
6247	Transports collectifs		2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	8 283,00	12 500,00	12 500,00
627	Services bancaires	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	17,00	20,00	20,00
6282	Frais de gardiennage	2 200,00	200,00	200,00
6288	Autres services exterieurs	4 000,00	11 080,00	11 080,00
637	Autres impôts,taxes,vers	24 600,00	34 400,00	34 400,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**			
014	**Atténuations de produits**			
65	**Autres charges de gestion courante**			
656	**Frais de fonctionnement des groupes d'élus**			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**628 000,00**	**440 200,00**	**440 200,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	**Charges financières (b)**			
66111	Intérêts réglés à l'échéance			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 66112 (5)			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
67	**Charges exceptionnelles (c)**			
68	**Dotations aux provisions (d) (6)**			
022	**Dépenses imprévues (e)**			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		**628 000,00**	**440 200,00**	**440 200,00**
023	*Virement à la section d'investissement*			
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)*			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		**628 000,00**	**440 200,00**	**440 200,00**
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)			
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			**440 200,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisaton").
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exerice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	**Atténuations des charges**			
70	**Produits des services, du domaine et ventes ...**	**114 000,00**	**130 000,00**	**130 000,00**
70388	Autres redevances et recettes	114 000,00	130 000,00	130 000,00
73	**Impôts et taxes**			
74	**Dotations et participations**	**506 000,00**	**310 200,00**	**310 200,00**
74718	Participations autres	60 000,00	5 000,00	5 000,00
7472	Régions	45 000,00	10 000,00	10 000,00
7473	Départements	15 000,00	10 000,00	10 000,00
74748	Autres communes	386 000,00	285 200,00	285 200,00
75	**Autres produits de gestion courante**			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		**620 000,00**	**440 200,00**	**440 200,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	**Produits financiers (b)**			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	**Produits exceptionnels (c)**	**8 000,00**		
774	Subvention exceptionnelle	8 000,00		
78	**Reprises sur provisions (d) (5)**			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		**628 000,00**	**440 200,00**	**440 200,00**

042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)***			
043	***Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)***			
60315	*Variation des stocks des terrains à aménager*			
7133	*Variation des en-cours de production de biens*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	**628 000,00**	**440 200,00**	**440 200,00**
			+
RESTES A REALISER N-1 (10)			
			+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			**440 200,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 4

Budget Primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

ANNEE
2015

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 *in fine*)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

cf Budget Principal

	Informations financières	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercie N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- ~~avec~~ (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires (~~délibération n° .....du .....).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 725 000,00	2 725 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 725 000,00	2 725 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	385 000,00	385 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	385 000,00	385 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 110 000,00	3 110 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	1 828 375,00		1 850 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00				
Total des dépenses de gestion courante		**1 858 375,00**		**1 850 000,00**	**1 850 000,00**	**1 850 000,00**
66	Charges financières	488 500,00		490 000,00	490 000,00	490 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 875,00				
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues	25 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		**2 377 750,00**		**2 340 000,00**	**2 340 000,00**	**2 340 000,00**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	1 133,00		385 000,00	385 000,00	385 000,00
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*	367,00				
043	*Opé. d'ordre à l 'intérieur de la sect. fonct.(6)*					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		**1 500,00**		**385 000,00**	**385 000,00**	**385 000,00**
TOTAL		**2 379 250,00**		**2 725 000,00**	**2 725 000,00**	**2 725 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES	2 725 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	558 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	929 000,00		1 345 000,00	1 345 000,00	1 345 000,00
75	Autres produits de gestion courante	892 250,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
Total des recettes de gestion courante		**2 379 250,00**		**2 725 000,00**	**2 725 000,00**	**2 725 000,00**
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		**2 379 250,00**		**2 725 000,00**	**2 725 000,00**	**2 725 000,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)*					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		**2 379 250,00**		**2 725 000,00**	**2 725 000,00**	**2 725 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	2 725 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	385 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00				
21	Immobilisations corporelles	35 000,00				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		**45 000,00**				
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	426 500,00		385 000,00	385 000,00	385 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	30 000,00				
Total des dépenses financières		**456 500,00**		**385 000,00**	**385 000,00**	**385 000,00**
45X-1	**Total des opé. Pour compte de tiers (9)**					
Total des dépenses réelles d'investissement		**501 500,00**		**385 000,00**	**385 000,00**	**385 000,00**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*					
041	*Opérations patrimoniales (6)*					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		**501 500,00**		**385 000,00**	**385 000,00**	**385 000,00**

\+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	385 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement	500 000,00				
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des recettes d'équipement		**500 000,00**				
10	Dot.,fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...(8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
Total des recettes financières						
45X-2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
Total des recettes réelles d'investissement		**500 000,00**				
021	*Virement de la section de fonctionnement (6)*	1 133,00		385 000,00	385 000,00	385 000,00
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*	367,00				
041	*Opérations patrimoniales (6)*					
Total des recettes d'ordre d'investissement		**1 500,00**		**385 000,00**	**385 000,00**	**385 000,00**
TOTAL		**501 500,00**		**385 000,00**	**385 000,00**	**385 000,00**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	385 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	385 000,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 850 000,00		1 850 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variations de stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	490 000,00		490 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*		385 000,00	385 000,00
	Dépenses d'exploitation - Total	**2 340 000,00**	**385 000,00**	**2 725 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 725 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	*Provisions réglementées et amortissements dérogatoires*			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	385 000,00		385 000,00
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Dépréciation des immobilisations*			
39	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	**385 000,00**		**385 000,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	385 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Che chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(8)Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.
qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	500 000,00		500 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
72	*Production immobilisée*			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation	1 345 000,00		1 345 000,00
75	Autres produits de gestion courante	880 000,00		880 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes d'exploitation - Total	**2 725 000,00**		**2 725 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 725 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	*Provisions réglementées et amortissements dérogatoires*			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
3...	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*		385 000,00	385 000,00
	Recettes d'investissement - Total		**385 000,00**	**385 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	385 000,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général (5) (6)**	**1 828 375,00**	**1 850 000,00**	**1 850 000,00**
6061	Fournitures non stockables		360 000,00	360 000,00
60611	Eau et assainissement	125 500,00		
60612	Energie electricité	24 500,00		
60613	Chauffage urbain	196 500,00		
611	Contrats prest services	1 415 375,00	1 490 000,00	1 490 000,00
616	Primes d'assurances	8 000,00		
63512	Taxes foncières	58 500,00		
012	**Charges de personnel et frais assimilés**			
014 (7)	**Atténuations de produits**			
65	**Autres charges de gestion courante**	**30 000,00**		
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00		
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		**1 858 375,00**	**1 850 000,00**	**1 850 000,00**
66	**Charges financières (b)**	**488 500,00**	**490 000,00**	**490 000,00**
6618	Intérêts autres dettes	421 000,00	460 000,00	460 000,00
668	Autres charges financières	2 500,00		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 000,00	30 000,00	30 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	10 000,00		
	Calcul du 66112			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**5 875,00**		
673	Titres annulés	5 875,00		
68	**Dotations aux provisions (d) (9)**			
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)**			
022	**Dépenses imprévues (f)**	**25 000,00**		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		**2 377 750,00**	**2 340 000,00**	**2 340 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.
(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.
(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	*Virement à la section d'investissement*	***1 133,00***	***385 000,00***	***385 000,00***
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)*	***367,00***		
6862	*Dotat. aux amort. charges fin. à répart.*	367,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 500,00	385 000,00	385 000,00
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***1 500,00***	***385 000,00***	***385 000,00***
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		**2 379 250,00**	**2 725 000,00**	**2 725 000,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (7)	

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 725 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	**Atténuations de charges (5)**			
70	**Ventes de produits fabriqués, prestations ...**	**558 000,00**	**500 000,00**	**500 000,00**
70876	Par le gfp de rattachement	557 000,00	500 000,00	500 000,00
70878	Facturé à d'autres redevables	1 000,00		
73	**Produits issus de la fiscalité (6)**			
74	**Subventions d'exploitation**	**929 000,00**	**1 345 000,00**	**1 345 000,00**
74748	Autres communes	929 000,00	1 345 000,00	1 345 000,00
75	**Autres produits de gestion courante**	**892 250,00**	**880 000,00**	**880 000,00**
752	Revenus des immeubles	12 250,00		
757	Redev versées par les fermiers et conces	880 000,00	880 000,00	880 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		**2 379 250,00**	**2 725 000,00**	**2 725 000,00**
76	**Produits financiers (b)**			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	**Produits exceptionnels (c)**			
78	**Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)**			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		**2 379 250,00**	**2 725 000,00**	**2 725 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)*			
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	2 379 250,00	2 725 000,00	2 725 000,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (7)			
			+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)			
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 725 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	**Immobilisations incorporelles (hors opérations)**	**10 000,00**		
2031	Frais d'étude	10 000,00		
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**	**35 000,00**		
2135	Installations générales	35 000,00		
22	**Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)**			
23	**Immobilisations en cours (hors opération)**			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	**45 000,00**		
10	**Dotations, fonds divers et réserves**			
13	**Subventions d'investissement**			
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**426 500,00**	**385 000,00**	**385 000,00**
1641	Emprunts à taux fixe	110 000,00	50 000,00	50 000,00
1675	Dettes afférentes aux m.e.t.p et p.p.p.	309 000,00	335 000,00	335 000,00
168748	Autres communes	7 500,00		
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participations et créances rattachées à des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
020	**Dépenses imprévues**	**30 000,00**		
	Total des dépenses financières	**456 500,00**	**385 000,00**	**385 000,00**
45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		**501 500,00**	**385 000,00**	**385 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)*			
	Reprises sur autofinancement antérieur			
	Charges transférées			
041	*Opérations patrimoniales (7)*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	501 500,00	385 000,00	385 000,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (8)			
			+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			385 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 =RE 042.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8 Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	**Subventions d'investissement**	**500 000,00**		
1321	Etat & établissements nationaux	500 000,00		
16	**Emprunts et dettes assimilées (hors 165)**			
20	**Immobilisations incorporelles**			
21	**Immobilisations corporelles**			
22	**Immobilisations reçues en affectation**			
23	**Immobilisations en cours**			
	Total des recettes d'équipement	**500 000,00**		
10	**Dotations, fonds divers et réserves**			
1021 1068	Dotation Excédents de fonctionnement capitalisés			
165	**Dépôts et cautionnements reçus**			
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participations et créances rattachées à des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
Total des recettes financières				
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		**500 000,00**		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	*Virement de la section d'exploitation*	*1 133,00*	*385 000,00*	*385 000,00*
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)*	*367,00*		
4817	*Pénalités de renégociation de la dette*	*367,00*		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION	*1 500,00*	*385 000,00*	*385 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*1 500,00*	*385 000,00*	*385 000,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	501 500,00	385 000,00	385 000,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			385 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d) Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		**385 000,00**
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		**385 000,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)**	385 000,00
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	50 000,00
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
1675	Dettes afférentes aux m.e.t.p et p.p.p.	335 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
10	**Reversement de dotations et fonds divers**	
13	**Remboursement de subventions**	
26	**Participations et créances rattachées**	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	**Autres immobilisations financières**	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	**Dépenses imprévues**	

Transferts entre sections = C+ D		
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	
15	*Sur provisions pour risques et charges*	
10	*Sur apports, dotations et réserves*	
139	*Subv.d'invest. reprises au c/résultat*	
.9	*Sur provisions pour dépr. d.....*	
	Autres opérations	
	Charges transférées (D) = E + F + G	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	
	Production immobilisée (F)	
	Stocks et en-cours (G)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf I - Modalités de vote.
(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		**385 000,00**
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		
021	***Virement de la section d'exploitation (k)***	***385 000,00***

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf I - Modalités de vote.
(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	**Déficit d'investissement reporté**	

R001	**Excédent d'investissement reporté**	
R1064	**Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)**	
R1068	**Excédent de fonctionnement capitalisé**	

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001	**385 000,00**
Recettes financières	(III) + R001+ R1064 + R1068	**385 000,00**
Solde des opérations financières	III-(I) (1)	
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)	

(1) Indiquer le signe algébrique.
(2) Ces charges peuvant être financées par emprunt.

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri-odicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					**1 000 000,00**									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					**1 000 000,00**									
0374 - Financement centre aqualudique	Crédit Agricole CIB	10/12/2014	15/12/2014	15/03/2015	1 000 000,00	F	Taux Fixe	2,62	2,62	EUR	T	X	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**12 161 129,83**									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)					**12 161 129,83**									
0370 - Aqua Nova America	Aquadié	19/01/2014	19/01/2014	31/03/2014	12 161 129,83	F	Taux Fixe	3,30	3,30	EUR	T	P	O	A1
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					**13 161 129,83**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				**1 000 000,00**					**55 281,12**	**26 200,00**		**0,00**
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				**1 000 000,00**					**55 281,12**	**26 200,00**		**0,00**
0374 - Financement centre aqualudique	N	Sans objet	A1	1 000 000,00	15,00	F	Taux fixe	2,62	55 281,12	26 200,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				**11 923 600,61**					**287 115,28**	**511 883,22**		**0,00**
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)				**11 923 600,61**					**287 115,28**	**511 883,22**		**0,00**
0370 - Aqua Nova America	N	Sans objet	A1	11 923 600,61	24,05	F	Taux Fixe	3,30	287 115,28	511 883,22		0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				**12 923 600,61**					**342 396,40**	**538 083,22**		**0,00**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couvertures eventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	12 923 600,61					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE
OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN

ANNEE
2015

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 *in fine*)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

cf Budget Principal

	Informations financières	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercie N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).
Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- ~~avec~~ (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires (~~délibération n° .....du .....).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	605 000,00	605 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	605 000,00	605 000,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	425 000,00	425 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	425 000,00	425 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 030 000,00	1 030 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'éxécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	34 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		**54 000,00**		**55 000,00**	**55 000,00**	**55 000,00**
66	**Charges financières**	205 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
67	**Charges exceptionnelles**					
68	**Dotations aux provisions (4)**					
022	**Dépenses imprévues**					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**259 000,00**		**240 000,00**	**240 000,00**	**240 000,00**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*			*358 440,00*	*358 440,00*	*358 440,00*
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*	*1 000,00*		*6 560,00*	*6 560,00*	*6 560,00*
043	*Opé. d'ordre à l 'intérieur de la sect. fonct.(5)*					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***1 000,00***		***365 000,00***	***365 000,00***	***365 000,00***
TOTAL		**260 000,00**		**605 000,00**	**605 000,00**	**605 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	605 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	240 000,00		605 000,00	605 000,00	605 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		**240 000,00**		**605 000,00**	**605 000,00**	605 000,00
76	**Produits financiers**					
77	**Produits exceptionnels**					
78	**Reprises sur amortissements et provisions (4)**					
Total des recettes réelles de fonctionnement		**240 000,00**		**605 000,00**	**605 000,00**	**605 000,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*	*20 000,00*				
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***20 000,00***				
TOTAL		**260 000,00**		**605 000,00**	**605 000,00**	**605 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	605 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	365 000,00

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire pemanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercie antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	134 500,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		**159 500,00**		**125 000,00**	**125 000,00**	**125 000,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement	50 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	260 000,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		**310 000,00**		**300 000,00**	**300 000,00**	**300 000,00**
45X-1	**Total des opé. Pour compte de tiers (9)**					
Total des dépenses réelles d'investissement		**469 500,00**		**425 000,00**	**425 000,00**	**425 000,00**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*	*20 000,00*				
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***20 000,00***				
TOTAL		**489 500,00**		**425 000,00**	**425 000,00**	**425 000,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	425 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	188 500,00				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	**188 500,00**				
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)	300 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...(8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	**300 000,00**		**60 000,00**	**60 000,00**	**60 000,00**
45X-2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
Total des recettes réelles d'investissement		**488 500,00**		**60 000,00**	**60 000,00**	**60 000,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement (5)*			*358 440,00*	*358 440,00*	*358 440,00*
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*	*1 000,00*		*6 560,00*	*6 560,00*	*6 560,00*
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
Total des recettes d'ordre d'investissement		***1 000,00***		***365 000,00***	***365 000,00***	***365 000,00***
TOTAL		**489 500,00**		**425 000,00**	**425 000,00**	**425 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	425 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	365 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	40 000,00		40 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00		15 000,00
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variations de stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	185 000,00		185 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements et provisions		6 560,00	6 560,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*		*358 440,00*	*358 440,00*
	Dépenses de fonctionnement - Total	**240 000,00**	**365 000,00**	**605 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	605 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	20 000,00		20 000,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	280 000,00		280 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 000,00		5 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	120 000,00		120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	**425 000,00**		**425 000,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	425 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercie antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en régie*			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	605 000,00		605 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes de fonctionnement - Total	**605 000,00**		**605 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE 0U ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	605 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 000,00		60 000,00
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*		*6 560,00*	*6 560,00*
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
010	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*358 440,00*	*358 440,00*
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	**60 000,00**	**365 000,00**	**425 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	425 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	**34 000,00**	**40 000,00**	**40 000,00**
60632	Fournitures petits équipements	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00		
61522	Entretien bâtiments	1 000,00		
62 (5)				
6226	Honoraires		20 000,00	20 000,00
6228	Divers	2 000,00		
63512	Taxes fonciéres	10 000,00	10 000,00	10 000,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**20 000,00**	**15 000,00**	**15 000,00**
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	20 000,00	15 000,00	15 000,00
014	**Atténuations de produits**			
65	**Autres charges de gestion courante**			
656	**Frais de fonctionnement des groupes d'élus**			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**54 000,00**	**55 000,00**	**55 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	**Charges financières (b)**	**205 000,00**	**185 000,00**	**185 000,00**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 000,00	160 000,00	160 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	25 000,00	25 000,00	25 000,00
	Calcul du 66112 (5)			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
67	**Charges exceptionnelles (c)**			
68	**Dotations aux provisions (d) (6)**			
022	**Dépenses imprévues (e)**			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		**259 000,00**	**240 000,00**	**240 000,00**
023	*Virement à la section d'investissement*		***358 440,00***	***358 440,00***
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)*	***1 000,00***	***6 560,00***	***6 560,00***
6811	*Dot.amort.immobilisations corpor.incorp.*	*1 000,00*	*6 560,00*	*6 560,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 000,00	365 000,00	365 000,00
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)*			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***1 000,00***	***365 000,00***	***365 000,00***
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	**260 000,00**	**605 000,00**	**605 000,00**
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	
				+
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
				=
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**605 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisaton").
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exerice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	240 000,00	605 000,00	605 000,00
74748	Autres communes	240 000,00	605 000,00	605 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		240 000,00	605 000,00	605 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	**Produits financiers (b)**			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	**Produits exceptionnels (c)**			
78	**Reprises sur provisions (d) (5)**			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		**240 000,00**	**605 000,00**	**605 000,00**

042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)***	***20 000,00***		
722	*Immobilisations corporelles*	*20 000,00*		
043	***Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)***			
60315	*Variation des stocks des terrains à aménager*			
7133	*Variation des en-cours de production de biens*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***20 000,00***		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	**260 000,00**	**605 000,00**	**605 000,00**
			+
RESTES A REALISER N-1 (10)			
			+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			**605 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	25 000,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'étude	20 000,00	5 000,00	5 000,00
2033	Frais insertion	5 000,00		
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	134 500,00	120 000,00	120 000,00
2135	Installations générales	134 500,00	100 000,00	100 000,00
2151	Réseaux de voirie		20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations			
	Total des dépenses d'équipement	159 500,00	125 000,00	125 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	*50 000,00*	20 000,00	20 000,00
1321	Etat & établissements nationaux	50 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	260 000,00	280 000,00	280 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	260 000,00	280 000,00	280 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	310 000,00	300 000,00	300 000,00
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		469 500,00	425 000,00	425 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)***	***20 000,00***		
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées (7)	***20 000,00***		
2135	*Installations générales*	*20 000,00*		
041	***Opérations patrimoniales (8)***			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***20 000,00***		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	489 500,00	425 000,00	425 000,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (9)			
			+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			425 000,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	**Stocks**			
13	**Subventions d'investissement**	**188 500,00**		
1321	Etat & établissements nationaux	53 500,00		
1322	Régions	135 000,00		
16	**Emprunts et dettes assimilées**			
20	**Immobilisations incorporelles (sauf 204)**			
204	**Subventions d'équipement versées**			
21	**Immobilisations corporelles**			
22	**Immobilisations reçues en affectation**			
23	**Immobilisations en cours**			
	Total des recettes d'équipement	**188 500,00**		

10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**300 000,00**	**60 000,00**	**60 000,00**
10222	Fctva	300 000,00	60 000,00	60 000,00
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	**Autres subventions d'investiss. non transférables**			
165	**Dêpots et cautionnements reçus**			
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participations et créances rattachées à des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
024	**Produits des cessions d'immobilisation**			
Total des recettes financières		**300 000,00**	**60 000,00**	**60 000,00**

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	**488 500,00**	**60 000,00**	**60 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	***Virement de la section de fonctionnement***		***358 440,00***	***358 440,00***
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)***	***1 000,00***	***6 560,00***	***6 560,00***
28121	*Réceptions*	*400,00*	*400,00*	*400,00*
28184	*Mobilier*		*3 120,00*	*3 120,00*
28188	*Autres*	*600,00*	*3 040,00*	*3 040,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		***1 000,00***	***365 000,00***	***365 000,00***
041	***Opérations patrimoniales (8)***			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***1 000,00***	***365 000,00***	***365 000,00***
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		**489 500,00**	**425 000,00**	**425 000,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	425 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
DEPENSES			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d) Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	Crédits votés (4)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		**330 000,00**		**300 000,00**
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		**310 000,00**		**300 000,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)**	**260 000,00**		**280 000,00**
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	260 000,00		280 000,00
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		**50 000,00**		**20 000,00**
10	**Reversement de dotations et fonds divers**			
13	**Remboursement de subventions**	**50 000,00**		**20 000,00**
26	**Participations et créances rattachées**			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	**Autres immobilisations financières**			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	**Dépenses imprévues**			

Transferts entre sections = C+ D		***20 000,00***		
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)			
15	*Sur provisions pour risques et charges*			
10	*Sur apports, dotations et réserves*			
139	*Subv.d'invest. reprises au c/résultat*			
.9	*Sur provisions pour dépr. d.....*			
	Autres opérations			
	Charges transférées (D) = E + F + G	*20 000,00*		
	Travaux en régie (E)	*20 000,00*		
2135	*Installations générales*	*20 000,00*		
	Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)			
	Stocks et en-cours (G)			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	**I**	**D001**	**IV**
	300 000,00		**300 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf p.4 - Modalités de vote III
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	Crédits votés (4)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		**301 000,00**		**425 000,00**
Ressources propres externes (a)		**300 000,00**		**60 000,00**
10222	FCTVA	300 000,00		60 000,00
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)		***1 000,00***		***6 560,00***
28121	*Réceptions*	*400,00*		*400,00*
28184	*Mobilier*			*3 120,00*
28188	*Autres*	*600,00*		*3 040,00*
021	***Virement de la section de fonctionnement (d)***			***358 440,00***

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	**III**	**R001**	**R1068**	**V**
	425 000,00			**425 000,00**

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières		**125 000,00**

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	**300 000,00**
Recettes financières (V)	V	**425 000,00**
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV **(6)**	**+125 000,00**
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D **(6)**	**+125 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf p.4 - Modalités de vote III
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Indiquer le signe algébrique.
(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					**4 646 816,00**									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					**4 646 816,00**									
0357 - INVESTISSEMENTS 2010	Dexia Crédit Local	18/09/2009	29/01/2010	01/05/2010	450 000,00	F	Taux Fixe	4,01	4,13	EUR	T	P	O	A1
0343 - Financement investissements 2006	Caisse d'Epargne	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	227 000,00	F	Taux Fixe	4,25	4,38	EUR	T	P	O	A1
0361 - Opérations de rénovation urbaine - 2010	Caisse des Dépôts et Consignations	27/08/2010	26/10/2010	01/04/2011	590 000,00	V	Livret A + 0.25	1,75	2,48	EUR	T	X	O	A1
0362 - Investissements 2010	Dexia Crédit Local	27/12/2010	31/12/2010	01/02/2011	750 000,00	F	Taux Fixe	3,78	3,87	EUR	S	C	O	A1
0365 - Investissements 2011	Dexia Crédit Local	14/12/2011	23/12/2011	01/01/2013	1 125 000,00	F	Taux Fixe	4,51	4,51	EUR	A	P	O	A1
0367 - Investissements 2012 - parc public quartier Kellerman	Caisse des Dépôts et Consignations	16/08/2013	01/02/2013	01/02/2014	525 480,00	V	Livret A + 0.60	1,85	1,85	EUR	A	X	O	A1
0368 - Investissements 2012 - pôle culturel	Caisse des Dépôts et Consignations	16/08/2012	02/11/2012	01/11/2013	979 336,00	V	Livret A + 0.60	2,85	1,85	EUR	T	X	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					**4 646 816,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				**3 977 769,11**					**266 745,92**	**119 687,52**		**59 941,03**
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				**3 977 769,11**					**266 745,92**	**119 687,52**		**59 941,03**
0357 - INVESTISSEMENTS 2010	N	Sans objet	A1	335 397,58	10,09	F	Taux Fixe	4,01	27 020,83	13 226,56		2 060,99
0343 - Financement investissements 2006	N	Sans objet	A1	127 603,99	7,23	F	Taux Fixe	4,25	15 363,30	5 180,48		78,63
0361 - Opérations de rénovation urbaine - 2010	N	Sans objet	A1	464 779,81	11,00	V	Livret A	1,50	38 194,40	6 757,52		1 582,31
0362 - Investissements 2010	N	Sans objet	A1	618 750,00	16,09	F	Taux Fixe	3,78	37 500,00	23 357,25		9 276,75
0365 - Investissements 2011	N	Sans objet	A1	1 014 385,52	12,00	F	Taux Fixe	4,51	59 076,28	45 748,78		42 966,41
0367 - Investissements 2012 - parc public quartier Kellerman	N	Sans objet	A1	494 763,14	13,84	V	Livret A	1,85	31 285,11	8 875,57		1 388,39
0368 - Investissements 2012 - pôle culturel	N	Sans objet	A1	922 089,07	13,84	V	Livret A	1,85	58 306,00	16 541,36		2 587,55
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				**3 977 769,11**					**266 745,92**	**119 687,52**		**59 941,03**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couvertures eventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	3 977 769,11					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 49

Budget Primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ANNEE
2015

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 *in fine*)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

cf Budget Principal

	Informations financières	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercie N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).
Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- ~~avec~~ (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires (~~délibération n° .....du .....).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 500,00	3 500,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 500,00	3 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 500,00	3 500,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	500,00		500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses de gestion courante		**4 500,00**		**3 500,00**	**3 500,00**	**3 500,00**
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		**4 500,00**		**3 500,00**	**3 500,00**	**3 500,00**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*					
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*					
043	*Opé. d'ordre à l 'intérieur de la sect. fonct.(6)*					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
TOTAL		**4 500,00**		**3 500,00**	**3 500,00**	**3 500,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES	3 500,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	4 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des recettes de gestion courante		**4 500,00**		**3 500,00**	**3 500,00**	**3 500,00**
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		**4 500,00**		**3 500,00**	**3 500,00**	**3 500,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)*					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		**4 500,00**		**3 500,00**	**3 500,00**	**3 500,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	3 500,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières						
45X-1	**Total des opé. Pour compte de tiers (9)**					
Total des dépenses réelles d'investissement						
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*					
041	*Opérations patrimoniales (6)*					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL						

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des recettes d'équipement						
10	Dot.,fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...(8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
Total des recettes financières						
45X-2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
Total des recettes réelles d'investissement						
021	*Virement de la section de fonctionnement (6)*					
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)*					
041	*Opérations patrimoniales (6)*					
Total des recettes d'ordre d'investissement						
TOTAL						

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	500,00		500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00		3 000,00
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variations de stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*			
	Dépenses d'exploitation - Total	**3 500,00**		**3 500,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	*Provisions réglementées et amortissements dérogatoires*			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Dépréciation des immobilisations*			
39	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Che chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(8)Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.
qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 000,00		3 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
72	*Production immobilisée*			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	500,00		500,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes d'exploitation - Total	**3 500,00**		**3 500,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	*Provisions réglementées et amortissements dérogatoires*			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
3...	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*			
	Recettes d'investissement - Total			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général (5) (6)**	**500,00**	**500,00**	**500,00**
62871	Remboursement frais	500,00	500,00	500,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**4 000,00**	**3 000,00**	**3 000,00**
6215	Frais de personnel	4 000,00	3 000,00	3 000,00
014 (7)	**Atténuations de produits**			
65	**Autres charges de gestion courante**			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		**4 500,00**	**3 500,00**	**3 500,00**
66	**Charges financières (b)**			
66111 66112	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE (8) Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
67	**Charges exceptionnelles (c)**			
68	**Dotations aux provisions (d) (9)**			
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)**			
022	**Dépenses imprévues (f)**			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		**4 500,00**	**3 500,00**	**3 500,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.
(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.
(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	*Virement à la section d'investissement*			
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)*			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		**4 500,00**	**3 500,00**	**3 500,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (7)	

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	4 000,00	3 000,00	3 000,00
70878	Remb frais autres redevables	4 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	500,00	500,00	500,00
758	Produits divers de gestion courante	500,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		4 500,00	3 500,00	3 500,00
76	Produits financiers (b)			
7621 7622	Intérêts encaissés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 500,00	3 500,00	3 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)*			
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	4 500,00	3 500,00	3 500,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (7)			
			+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)			
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE
PARKING DU MARCHE

ANNEE
2015

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 *in fine*)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

cf Budget Principal

	Informations financières	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercie N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).
Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- ~~avec~~ (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires~~ (délibération n° .....du .....).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	201 000,00	201 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	201 000,00	201 000,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	72 500,00	72 500,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	72 500,00	72 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	273 500,00	273 500,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'éxécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	34 290,00		23 500,00	23 500,00	23 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	10,00				
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		**64 300,00**		**53 500,00**	**53 500,00**	**53 500,00**
66	**Charges financières**	75 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
67	**Charges exceptionnelles**					
68	**Dotations aux provisions (4)**					
022	**Dépenses imprévues**					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**139 300,00**		**128 500,00**	**128 500,00**	**128 500,00**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*63 600,00*		*66 600,00*	*66 600,00*	*66 600,00*
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*	*5 900,00*		*5 900,00*	*5 900,00*	*5 900,00*
043	*Opé. d'ordre à l 'intérieur de la sect. fonct.(5)*					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***69 500,00***		***72 500,00***	***72 500,00***	***72 500,00***
TOTAL		**208 800,00**		**201 000,00**	**201 000,00**	**201 000,00**
						+
				D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		
						=
				TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES		**201 000,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
73	Impôts et taxes	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations	123 000,00		114 000,00	114 000,00	114 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		**208 000,00**		**199 000,00**	**199 000,00**	199 000,00
76	**Produits financiers**					
77	**Produits exceptionnels**					
78	**Reprises sur amortissements et provisions (4)**					
Total des recettes réelles de fonctionnement		**208 000,00**		**199 000,00**	**199 000,00**	**199 000,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*	*2 000,00*		*2 000,00*	*2 000,00*	*2 000,00*
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***2 000,00***		***2 000,00***	***2 000,00***	***2 000,00***
TOTAL		**210 000,00**		**201 000,00**	**201 000,00**	**201 000,00**
						+
				R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		
						=
				TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES		**201 000,00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	**70 500,00**

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire pemanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercie antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		**2 500,00**		**2 500,00**	**2 500,00**	**2 500,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	65 000,00		68 000,00	68 000,00	68 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		**65 000,00**		**68 000,00**	**68 000,00**	**68 000,00**
45X-1	**Total des opé. Pour compte de tiers (9)**					
Total des dépenses réelles d'investissement		**67 500,00**		**70 500,00**	**70 500,00**	**70 500,00**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*	*2 000,00*		*2 000,00*	*2 000,00*	*2 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***2 000,00***		***2 000,00***	***2 000,00***	***2 000,00***
TOTAL		**69 500,00**		**72 500,00**	**72 500,00**	**72 500,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	72 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...(8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
Total des recettes réelles d'investissement						
021	*Virement de la section de fonctionnement (5)*	*63 600,00*		*66 600,00*	*66 600,00*	*66 600,00*
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*	*5 900,00*		*5 900,00*	*5 900,00*	*5 900,00*
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
Total des recettes d'ordre d'investissement		***69 500,00***		***72 500,00***	***72 500,00***	***72 500,00***
TOTAL		**69 500,00**		**72 500,00**	**72 500,00**	**72 500,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	72 500,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	70 500,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	23 500,00		23 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00		30 000,00
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variations de stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	75 000,00		75 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements et provisions		5 900,00	5 900,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*		*66 600,00*	*66 600,00*
	Dépenses de fonctionnement - Total	**128 500,00**	**72 500,00**	**201 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	201 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	68 000,00		68 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	2 500,00	2 000,00	4 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	**70 500,00**	**2 000,00**	**72 500,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 500,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 000,00		35 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en régie*		*2 000,00*	*2 000,00*
73	Impôts et taxes	50 000,00		50 000,00
74	Dotations et participations	114 000,00		114 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes de fonctionnement - Total	**199 000,00**	**2 000,00**	**201 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	201 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*		*5 900,00*	*5 900,00*
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
010	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*66 600,00*	*66 600,00*
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total		**72 500,00**	**72 500,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 500,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	**34 290,00**	**23 500,00**	**23 500,00**
60612	Energie electricité	7 000,00	7 500,00	7 500,00
60632	Fournitures petits équipements	3 800,00	800,00	800,00
61522	Entretien bâtiments	5 000,00	2 000,00	2 000,00
61558	Autres biens mobiliers	800,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	11 500,00	5 000,00	5 000,00
616	Primes d'assurances	3 790,00	4 000,00	4 000,00
62 (5)				
627	Services bancaires	400,00	200,00	200,00
62871	Remboursement de frais à la collectivité	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**30 000,00**	**30 000,00**	**30 000,00**
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	30 000,00	30 000,00	30 000,00
014	**Atténuations de produits**			
65	**Autres charges de gestion courante**	**10,00**		
658	Charges diverses ges.cou	10,00		
656	**Frais de fonctionnement des groupes d'élus**			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**64 300,00**	**53 500,00**	**53 500,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	**Charges financières (b)**	**75 000,00**	**75 000,00**	**75 000,00**
666	Pertes de change	10 000,00	10 000,00	10 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	65 000,00	65 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 66112 (5)			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
67	**Charges exceptionnelles (c)**			
68	**Dotations aux provisions (d) (6)**			
022	**Dépenses imprévues (e)**			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		**139 300,00**	**128 500,00**	**128 500,00**
023	*Virement à la section d'investissement*	***63 600,00***	***66 600,00***	***66 600,00***
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)*	***5 900,00***	***5 900,00***	***5 900,00***
6811	*Dot.amort.immobilisations corpor.incorp.*	*5 900,00*	*5 900,00*	*5 900,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	69 500,00	72 500,00	72 500,00
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)*			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***69 500,00***	***72 500,00***	***72 500,00***
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	**208 800,00**	**201 000,00**	**201 000,00**
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	
				+
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
				=
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**201 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisaton").
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exerice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	**Atténuations des charges**			
70	**Produits des services, du domaine et ventes ...**	**35 000,00**	**35 000,00**	**35 000,00**
70328	Autres droits de station. et location	35 000,00	35 000,00	35 000,00
73	**Impôts et taxes**	**50 000,00**	**50 000,00**	**50 000,00**
7337	Droits de stationnement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	**Dotations et participations**	**123 000,00**	**114 000,00**	**114 000,00**
74748	Autres communes	123 000,00	114 000,00	114 000,00
75	**Autres produits de gestion courante**			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		**208 000,00**	**199 000,00**	**199 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	**Produits financiers (b)**			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	**Produits exceptionnels (c)**			
78	**Reprises sur provisions (d) (5)**			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		**208 000,00**	**199 000,00**	**199 000,00**

042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)***	***2 000,00***	***2 000,00***	***2 000,00***
722	*Immobilisations corporelles*	*2 000,00*	*2 000,00*	*2 000,00*
043	***Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)***			
60315	*Variation des stocks des terrains à aménager*			
7133	*Variation des en-cours de production de biens*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***2 000,00***	***2 000,00***	***2 000,00***

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	**210 000,00**	**201 000,00**	**201 000,00**
			+
RESTES A REALISER N-1 (10)			
			+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			**201 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2135	Installations générales	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 500,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations			
	Total des dépenses d'équipement	2 500,00	2 500,00	2 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	65 000,00	68 000,00	68 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	7 000,00	8 000,00	8 000,00
1643	Emprunts en devises	58 000,00	60 000,00	60 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	65 000,00	68 000,00	68 000,00
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		67 500,00	70 500,00	70 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)***	***2 000,00***	***2 000,00***	***2 000,00***
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées (7)	***2 000,00***	***2 000,00***	***2 000,00***
2135	*Installations générales*	*2 000,00*	*2 000,00*	*2 000,00*
041	***Opérations patrimoniales (8)***			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***2 000,00***	***2 000,00***	***2 000,00***

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	69 500,00	72 500,00	72 500,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (9)			
			+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			72 500,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement			

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1021 1068	Dotation Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dêpots et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	***Virement de la section de fonctionnement***	***63 600,00***	***66 600,00***	***66 600,00***
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)***	***5 900,00***	***5 900,00***	***5 900,00***
28183	*Matériel bureau et informatique*	*500,00*	*500,00*	*500,00*
28184	*Mobilier*	*100,00*	*100,00*	*100,00*
28188	*Autres*	*5 300,00*	*5 300,00*	*5 300,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	***69 500,00***	***72 500,00***	***72 500,00***
041	***Opérations patrimoniales (8)***			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***69 500,00***	***72 500,00***	***72 500,00***
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	**69 500,00**	**72 500,00**	**72 500,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d) Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	Crédits votés (4)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		**67 000,00**		**70 000,00**
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		**65 000,00**		**68 000,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)**	**65 000,00**		**68 000,00**
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	7 000,00		8 000,00
1643	Emprunts en devises	58 000,00		60 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	**Reversement de dotations et fonds divers**			
13	**Remboursement de subventions**			
26	**Participations et créances rattachées**			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	**Autres immobilisations financières**			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	**Dépenses imprévues**			

Transferts entre sections = C+ D		***2 000,00***		***2 000,00***
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)			
15	*Sur provisions pour risques et charges*			
10	*Sur apports, dotations et réserves*			
139	*Subv.d'invest. reprises au c/résultat*			
.9	*Sur provisions pour dépr. d.....*			
	Autres opérations			
	Charges transférées (D) = E + F + G	*2 000,00*		*2 000,00*
	Travaux en régie (E)	*2 000,00*		*2 000,00*
2135	*Installations générales*	*2 000,00*		*2 000,00*
	Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)			
	Stocks et en-cours (G)			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	**I**	**D001**	**IV**
	70 000,00		**70 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf p.4 - Modalités de vote III
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	Crédits votés (4)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		**69 500,00**		**72 500,00**
Ressources propres externes (a)				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)		***5 900,00***		***5 900,00***
28183	*Matériel bureau et informatique*	*500,00*		*500,00*
28184	*Mobilier*	*100,00*		*100,00*
28188	*Autres*	*5 300,00*		*5 300,00*
021	***Virement de la section de fonctionnement (d)***	***63 600,00***		***66 600,00***

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	**III**	**R001**	**R1068**	**V**
	72 500,00			**72 500,00**

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières		**2 500,00**

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	**70 000,00**
Recettes financières (V)	V	**72 500,00**
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV **(6)**	**+2 500,00**
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D **(6)**	**+500,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf p.4 - Modalités de vote III
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Indiquer le signe algébrique.
(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					**2 365 000,00**									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					**195 000,00**									
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	Dexia Crédit Local	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	50 000,00	C	Taux Structuré	4,35	4,41	EUR	A	X	O	C1
0333 - Acquisition parking du Marché et banque de France	Crédit Foncier de France	04/03/2006	17/03/2006	30/05/2006	145 000,00	F	Taux Fixe	3,70	3,76	EUR	T	P	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)					**2 170 000,00**									
0332 - Acquisition parking du Marché	Dexia Crédit Local	06/02/2006	10/02/2006	01/05/2006	2 170 000,00	F	Taux Fixe	3,23	3,24	CHF	T	P	O	F6
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					**2 365 000,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				**1 267 320,10**					**43 995,04**	**51 625,45**		**7 593,65**
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				**151 929,66**					**6 824,18**	**5 813,45**		**282,46**
0355 - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2008 ET REFINANCEMENT CONTRAT N°0329	N	Sans objet	C1	34 239,19	8,92	C	Taux Structuré	4,35	3 105,15	1 510,10		112,87
0333 - Acquisition parking du Marché et banque de France	N	Sans objet	A1	117 690,47	21,16	F	Taux Fixe	3,70	3 719,03	4 303,35		169,59
1643 Emprunts libellés en devises (Total)				**1 115 390,44**					**37 170,86**	**45 812,00**		**7 311,19**
0332 - Acquisition parking du Marché	N	Sans objet	F6	1 115 390,44	21,09	F	Taux Fixe	3,23	37 170,86	45 812,00		7 311,19
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				**1 267 320,10**					**43 995,04**	**51 625,45**		**7 593,65**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couvertures eventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	9,29					
	Montant en €uros	117 690,47					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	2,70					
	Montant en €uros	34 239,19					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						88,01
	Montant en €uros						1 115 390,44

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale de Saint-Dié-des-Vosges

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE
LOCATIONS COMMERCIALES

ANNEE
2015

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 *in fine*)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

cf Budget Principal

	Informations financières	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	-	-
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercie N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- ~~avec~~ (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires (~~délibération n° .....du .....).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	211 750,00	211 750,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	211 750,00	211 750,00

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	207 621,00	207 621,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	207 621,00	207 621,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	419 371,00	419 371,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'éxécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général			81 629,00	81 629,00	81 629,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			60 000,00	60 000,00	60 000,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante				**141 629,00**	**141 629,00**	**141 629,00**
66	**Charges financières**			62 500,00	62 500,00	62 500,00
67	**Charges exceptionnelles**					
68	**Dotations aux provisions (4)**					
022	**Dépenses imprévues**					
Total des dépenses réelles de fonctionnement				**204 129,00**	**204 129,00**	**204 129,00**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*			*7 254,00*	*7 254,00*	*7 254,00*
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*			*367,00*	*367,00*	*367,00*
043	*Opé. d'ordre à l 'intérieur de la sect. fonct.(5)*					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				***7 621,00***	***7 621,00***	***7 621,00***
TOTAL				**211 750,00**	**211 750,00**	**211 750,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	211 750,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.			500,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations			174 000,00	174 000,00	174 000,00
75	Autres produits de gestion courante			37 250,00	37 250,00	37 250,00
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante				**211 750,00**	**211 750,00**	211 750,00
76	**Produits financiers**					
77	**Produits exceptionnels**					
78	**Reprises sur amortissements et provisions (4)**					
Total des recettes réelles de fonctionnement				**211 750,00**	**211 750,00**	**211 750,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL				**211 750,00**	**211 750,00**	**211 750,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	211 750,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	7 621,00

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire pemanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercie antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			207 621,00	207 621,00	207 621,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières				**207 621,00**	**207 621,00**	**207 621,00**
45X-1	**Total des opé. Pour compte de tiers (9)**					
Total des dépenses réelles d'investissement				**207 621,00**	**207 621,00**	**207 621,00**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*					
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL				**207 621,00**	**207 621,00**	**207 621,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	207 621,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement						
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...(8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières			200 000,00	200 000,00	200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières				**200 000,00**	**200 000,00**	**200 000,00**
45X-2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
Total des recettes réelles d'investissement				**200 000,00**	**200 000,00**	**200 000,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement (5)*			*7 254,00*	*7 254,00*	*7 254,00*
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*			*367,00*	*367,00*	*367,00*
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
Total des recettes d'ordre d'investissement				***7 621,00***	***7 621,00***	***7 621,00***
TOTAL				**207 621,00**	**207 621,00**	**207 621,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	207 621,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	7 621,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	81 629,00		81 629,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variations de stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		60 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	62 500,00		62 500,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements et provisions		367,00	367,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*		*7 254,00*	*7 254,00*
	Dépenses de fonctionnement - Total	**204 129,00**	**7 621,00**	**211 750,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	211 750,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	207 621,00		207 621,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	**207 621,00**		**207 621,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	207 621,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercie antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	500,00		500,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en régie*			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	174 000,00		174 000,00
75	Autres produits de gestion courante	37 250,00		37 250,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes de fonctionnement - Total	**211 750,00**		**211 750,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE 0U ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	211 750,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	200 000,00		200 000,00
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*		*367,00*	*367,00*
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
010	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*7 254,00*	*7 254,00*
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	**200 000,00**	**7 621,00**	**207 621,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	207 621,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**		**81 629,00**	**81 629,00**
60611	Eau et assainissement		10 279,00	10 279,00
60612	Energie electricité		21 000,00	21 000,00
60613	Chauffage urbain		26 000,00	26 000,00
60632	Fournitures petits équipements		300,00	300,00
61558	Autres biens mobiliers		50,00	50,00
616	Primes d'assurances		4 000,00	4 000,00
62 (5)				
63512	Taxes fonciéres		20 000,00	20 000,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**			
014	**Atténuations de produits**			
65	**Autres charges de gestion courante**		**60 000,00**	**60 000,00**
6541	Créances admises en non-valeur		30 000,00	30 000,00
658	Charges diverses ges.cou		30 000,00	30 000,00
656	**Frais de fonctionnement des groupes d'élus**			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)			**141 629,00**	**141 629,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	**Charges financières (b)**		**62 500,00**	**62 500,00**
668	Autres charges financières		2 500,00	2 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		50 000,00	50 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE		10 000,00	10 000,00
	Calcul du 66112 (5)			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
67	**Charges exceptionnelles (c)**			
68	**Dotations aux provisions (d) (6)**			
022	**Dépenses imprévues (e)**			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			**204 129,00**	**204 129,00**
023	*Virement à la section d'investissement*		***7 254,00***	***7 254,00***
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)*		***367,00***	***367,00***
6862	*Dotat. aux amort. charges fin. à répart.*		*367,00*	*367,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 621,00	7 621,00
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)*			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***7 621,00***	***7 621,00***
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		**211 750,00**	**211 750,00**
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)			
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			**211 750,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisaton").
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exerice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	**Atténuations des charges**			
70	**Produits des services, du domaine et ventes ...**		**500,00**	**500,00**
70878	Facturé à d'autres redevables		500,00	500,00
73	**Impôts et taxes**			
74	**Dotations et participations**		**174 000,00**	**174 000,00**
74748	Autres communes		174 000,00	174 000,00
75	**Autres produits de gestion courante**		**37 250,00**	**37 250,00**
752	Revenus des immeubles		37 250,00	37 250,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013			**211 750,00**	**211 750,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	**Produits financiers (b)**			
7621 7622	Intérêts encaissés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	**Produits exceptionnels (c)**			
78	**Reprises sur provisions (d) (5)**			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			**211 750,00**	**211 750,00**
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)***			
043	***Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)***			
60315 *7133*	*Variation des stocks des terrains à aménager* *Variation des en-cours de production de biens*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)			**211 750,00**	**211 750,00**
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				**211 750,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations			
	Total des dépenses d'équipement			

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées		207 621,00	207 621,00
1641	Emprunts à taux fixe		110 000,00	110 000,00
168748	Autres communes		97 621,00	97 621,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières		207 621,00	207 621,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		207 621,00	207 621,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)*			
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées (7)			
041	*Opérations patrimoniales (8)*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		207 621,00	207 621,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (9)			
			+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			207 621,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	**Stocks**			
13	**Subventions d'investissement**			
16	**Emprunts et dettes assimilées**			
20	**Immobilisations incorporelles (sauf 204)**			
204	**Subventions d'équipement versées**			
21	**Immobilisations corporelles**			
22	**Immobilisations reçues en affectation**			
23	**Immobilisations en cours**			
	Total des recettes d'équipement			

10	**Dotations, fonds divers et réserves**			
1021 1068	Dotation Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	**Autres subventions d'investiss. non transférables**			
165	**Dêpots et cautionnements reçus**			
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participations et créances rattachées à des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**		**200 000,00**	**200 000,00**
2764	Créances sur des particuliers		200 000,00	200 000,00
024	**Produits des cessions d'immobilisation**			
Total des recettes financières			**200 000,00**	**200 000,00**

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		**200 000,00**	**200 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	***Virement de la section de fonctionnement***		***7 254,00***	***7 254,00***
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)***		***367,00***	***367,00***
4817	*Pénalités de renégociation de la dette*		*367,00*	*367,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		***7 621,00***	***7 621,00***
041	***Opérations patrimoniales (8)***			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***7 621,00***	***7 621,00***
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		**207 621,00**	**207 621,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	207 621,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d) Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule cette colonne est renseignée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	Crédits votés (4)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D				**207 621,00**
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C				**207 621,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)**			**207 621,00**
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros			110 000,00
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
168748	Autres communes			97 621,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	**Reversement de dotations et fonds divers**			
13	**Remboursement de subventions**			
26	**Participations et créances rattachées**			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
27	**Autres immobilisations financières**			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
020	**Dépenses imprévues**			

Transferts entre sections = C+ D				
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)			
15	*Sur provisions pour risques et charges*			
10	*Sur apports, dotations et réserves*			
139	*Subv.d'invest. reprises au c/résultat*			
.9	*Sur provisions pour dépr. d.....*			
	Autres opérations			
	Charges transférées (D) = E + F + G			
	Travaux en régie (E)			
	Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)			
	Stocks et en-cours (G)			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	I	D001	IV
	207 621,00		**207 621,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf p.4 - Modalités de vote III
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	Crédits votés (4)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d				**7 621,00**
Ressources propres externes (a)				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versement au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)				***367,00***
4817	*Pénalités de renégociation de la dette*			*367,00*
021	***Virement de la section de fonctionnement (d)***			***7 254,00***

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	**III**	**R001**	**R1068**	**V**
	7 621,00			**7 621,00**

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)
Solde des op. financières	**200 000,00**	

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	**207 621,00**
Recettes financières (V)	V	**7 621,00**
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (6)	**-200 000,00**
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 - D (6)	**-200 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf p.4 - Modalités de vote III
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Indiquer le signe algébrique.
(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					**1 649 652,57**									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					**1 649 652,57**									
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	Crédit Agricole CIB	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	450 000,00	C	Taux Structuré	4,15	4,27	EUR	T	C	O	B1
0348 - Refinancement contrat n° 0342	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	509 652,57	C	Taux Structuré	3,25	3,34	EUR	T	X	O	F6
0363 - Investissements 2010	Crédit Agricole	31/12/2010	31/01/2011	28/02/2011	340 000,00	C	Taux Structuré	3,54	3,54	EUR	T	C	O	B1
0365 - Investissements 2011	Dexia Crédit Local	14/12/2011	23/12/2011	01/01/2013	350 000,00	F	Taux Fixe	4,51	4,51	EUR	A	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					**335 387,84**									
1687 Autres dettes (Total)					**335 387,84**									
0283 - Emprunt Cirtés	Budget Principal Ville	01/01/1997	01/01/1997	31/12/1997	335 387,84	C	Taux Structuré	3,25	3,34	EUR	A	A la carte	N	NC
Total général					**1 985 040,41**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				**1 118 369,67**					**92 815,45**	**43 015,39**		**17 152,34**
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				**1 118 369,67**					**92 815,45**	**43 015,39**		**17 152,34**
0356 - Emprunt 2009 - Calyon - 1,9 ME	N	Sans objet	B1	307 500,02	10,01	C	Taux Structuré	4,15	30 000,00	12 465,57		2 911,05
0348 - Refinancement contrat n° 0342	N	Sans objet	F6	219 033,05	14,98	C		3,25	27 436,16	6 877,48		103,77
0363 - Investissements 2010	N	Sans objet	B1	276 250,00	16,16	C	Taux Structuré	3,45	17 000,00	9 439,38		770,19
0365 - Investissements 2011	N	Sans objet	A1	315 586,60	12,00	F	Taux Fixe	4,51	18 379,29	14 232,96		13 367,33
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				**97 620,09**					**97 620,09**	**1 526,01**		**0,00**
1687 Autres dettes (Total)				**97 620,09**					**97 620,09**	**1 526,01**		**0,00**
0283 - Emprunt Cirtés	N	Sans objet	Sans objet	97 620,09	1,00	C	Taux Structuré	3,25	97 620,09	1 526,01		0,00
Total général				**1 215 989,76**					**190 435,54**	**44 541,40**		**17 152,34**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couvertures eventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	28,22					
	Montant en €uros	315 586,60					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	52,20					
	Montant en €uros	583 750,02					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						19,58
	Montant en €uros						219 033,05

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents :

Procurations :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 12 décembre 2014

Présenté par le Maire, à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le 19 décembre 2014
Le Maire, David VALENCE

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le 19 décembre 2014
Les membres du Conseil Municipal,

Bruno TOUSSAINT		Claude KIENER	
Vincent BENOIT		Françoise LEGRAND	
Jean-Paul BESOMBES		Dominique CHOBAUT	
Patrick ZANCHETTA		Caroline PRIVAT	
Marc FRISON-ROCHE		Nicolas BLOSSE	
Marie-José LOUDIG		Jacqueline THIRION	
Marie-France LECOMTE		Marie-Claude ANCEL	
François FICHTER		Roselyne FROMENT	
Gina FILOGONIO		Isabelle DE BECKER	
Ousseynou SEYE		Christine FELDEN	
Johann RUH		Issam BENOUADA	
Sabriya CHINOUNE		Mustafa GUGLU	
Pierre JEANNEL		Christopher ZIEGLER	
Michel CACCLIN		Jean-Louis BOURDON	
Serge VINCENT		Orhan TURAN	
Christine URBES		Ramata BA	
Nadia ZMIRLI		Nathalie TOMASI	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

et de la publication le

à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le